L'hebdomadaire des Socialistes

Vendredi

Troisième année - N 119 - Vendredi 25 octobre 1991 - ISSN 0995-0583 - Prix 6 F



Oui à la solidarité
Non aux surenchères

Coll. Fondation Jean-Jaurès

VOTRE COURRIER

Avant tout, merci, pour la vertigineuse représentation féminine aux régionales de 1992. Sur les 78 listes arrêtées, d'après "Le Monde" daté de ce jour, j'ai dénombré quatre têtes de liste (Mmes Péry, Marre, Royal, Drut-Gorju) et deux ministres (Mmes Bredin et Néiertz) en seconde position, de sexe dit faible -sans doute l'est-il... J'espère au moins que vos heureuses "nominées" ne sont pas moustachues car l'électorat, de gauche comme de droite, les préfère habituellement plutôt jeunes, plutôt jolies et, si possible, pas trop connes ! Mais sans doute les réservez-vous pour les dix-sept listes à établir ? Il en manquerait encore sept pour respecter le quota !
Giovanina Settembre - Gap (05).

■

Je voudrais une fois encore que mon espoir d'un socialisme à "visage humain" soit en train de se réaliser. J'ai 70 ans, mais je souhaite vivre longtemps pour voir la vraie social-démocratie s'épanouir. Beaucoup a déjà été fait, et je ne suis pas un déçu de socialisme. "Le renard libre dans le poulailler libre", c'est ce que nous promettent nos libéraux centristes ou de droite.
J'estime que, dans le contexte de la France, de l'Europe des Douze, de l'Europe de l'Atlantique à l'Oural, nos représentants n'ont pas démérité. Ils ont beau jeu les Jean-François Kahn, les journalistes du "Figaro magazine", etc., de bouffer du socialiste alors que la moindre bavure est montée en épingle, qu'un maire intègre de la région de Nantes est conduit au suicide. Cela me rappelle trop Roger Salengro et "Gringoire". Que la droite balaie devant sa porte.
Merci encore à tous les camarades qui se dévouent pour des indemnités de misère.
Maxime Godfrid - Paris - 12.

■

Le président de la République a lancé l'idée de la constitution d'un grand parti de la réforme. Cette initiative appelle à mon sens plusieurs questions.
Ne tentons pas à rendre vie à un structure du XIXe siècle, le parti du mouvement face au parti de l'ordre. C'est une conception quelque peu archaïque, dans le sens où elle était une étape historiquement nécessaire mais dans laquelle n'entrait pas en jeu la dimension idéologique des forces politiques. En effet, le parti du mouvement ne s'était pas doté d'un système organisé d'idées, d'ailleurs, transformer la société n'était pas son but. Il s'agissait surtout de l'aménager et d'obtenir quelques libertés formelles.
En se plaçant dans cette perspective, conservons-nous encore une identité socialiste, même si celle-ci a évolué ? Certes, je ne pense pas qu'un camarade ait envie de rejeter sa qualité de socialiste. Mais si nous constituons cette grande formation de la réforme, nous risquons de voir nos idées se dissoudre dans un vaste et vague espace où nous cohabiterions avec des individus qui n'ont en commun avec nous, que le libéralisme politique et non la dimension sociale et historique. A moins que nous n'ayons plus d'idée précise sur l'organisation, l'évolution, le but et la fin de notre société et, dans ce cas-là, il nous est interdit de nous référer à Léon Blum.
Enfin, le parti de la réforme est-il la réponse qu'attendent nos concitoyens ? Peut-on croire sincèrement qu'il va enrayer l'abstentionnisme en entretenant la confusion, en instaurant un conformisme banalisant ? Certes, il demeure une issue électorale, mais sûrement pas le remède à la défiance que nous subissons. Pour regagner le terrain perdu, il s'agit, non de se dissoudre, mais de se refondre, de nous rapprocher de notre électorat naturel, le monde salarial, de donner encore plus la parole aux militants, de pousser à l'extrême la démocratie dans le Parti. Il s'agit de réaffirmer notre vocation à être la composante essentielle de la gauche, notre identité de socialistes, en imaginant un projet novateur et exaltant qui rende aux gens, non seulement l'espoir, mais la confiance en nous et en l'avenir.
J.-P. Prete - Marseille (13).

■

Je ne peux plus -comme tout le monde- ouvrir la télé ni déplier un journal sans entendre ou découvrir de nouvelles grèves et de nouvelles contestations assorties quelquefois d'incendies, mise à sac de bureaux, etc. Est-ce bien raisonnable ? Est-ce une méthode valable pour conjurer la crise ? Je suis particulièrement choquée que les personnels sociaux soient les plus engagés. Comment les assistants sociaux peuvent-ils se présenter devant ceux qui sont leurs "habituels clients" après avoir proclamé qu'ils ne gagnaient que 7.000 F par mois devant ceux qui n'ont rien, qui n'ont pas eu la chance -eux- de faire des études, et dont l'assiette est vide ? Comment les infirmiers peuvent-ils se plaindre des conditions de travail -le manque d'effectifs, d'accord !-, mais les nuits, les horaires difficiles, ne les connaissaient-ils pas dès leurs études ? J'ai deux filles qui ont choisi ce métier : les malades ne se rangent pas et ne se rangeront jamais dans un tiroir quand l'heure sonne et ils restent malades la nuit et le dimanche.
Que peuvent penser les trois millions de chômeurs devant ces manifestations ? Celui qui n'a rien et qui entend l'énoncé d'un salaire de début dont la moitié ou même le tiers le contenterait ? Je suis à la retraite et je fais avec ce que j'ai. J'accepterais un peu moins si cela pouvait permettre à mon voisin d'avoir autant que moi, qu'il soit blanc, gris ou noir.
Ce n'est ni en changeant le ministre des Finances ni en criant haro sur le premier ministre que les choses iront mieux. En tout cas, même avec son salaire et ses horaires, ses préoccupations, sa responsabilité, je ne changerais pas de place avec Edith Cresson et je lui tire ici mon chapeau.
Jacqueline Bossuve - Arras (62).

■

Nous voici à nouveau entraînés sur le toboggan de l'immigration et je sens le besoin d'exprimer mon irritation.
Je laisse de côté le calcul électoraliste -évident- de Giscard d'Estaing quand consciemment, il force le trait. Je constate seulement comme chacun qu'une alliance entre l'extrême droite et une partie de la droite, selon des contours jusqu'ici imprécis, se déclare implicitement dans la surenchère des propos démagogiques de Jacques Chirac et ses odeurs, de Giscard et l'invasion, Le Pen presque quotidiennement par des propos de bas étage qui, hélas, font courir la presse (c'est tout ce qu'il souhaite).
Mais, au-delà de la course éliminatoire à laquelle se livrent ces politiciens en utilisant sans vergogne tout ce qui peut leur servir, il faut bien constater que leur attitude tend à fidéliser un électorat.
C'est cela qui m'irrite, comme la timidité de la réponse de la gauche sur le fond ou, hélas, sa discrétion, comme si elle était toujours paralysée par son débat ésotérique, d'un autre temps, entre intégration et assimilation dont elle ne s'est jamais dégagée tout à fait pendant que les autres labouraient le terrain à coup de contre-vérités.
C'est le fonds de commerce de la droite ? Un amalgame de trois dossiers de nature différente : l'intégration, la sécurité, l'acquisition de la nationalité française, rassemblés en un même concept, l'immigration, dont il suffit d'extraire un élément selon l'opportunité.
La droite et l'extrême droite ont créé un stéréotype de "l'immigré", comme le loup-garou est fait pour les enfants. C'est un individu basané, ou noir, suspect a priori de banditisme. On ne se pose pas la question de savoir s'il est ou non français. On ne s'interroge pas sur la présence en France d'immigrés blonds ou roux... C'est cette "culture" qu'a inculquée Le Pen et qui prend dans l'opinion.
Bien sûr qu'il faut lutter contre l'immigration clandestine, le travail clandestin : les gouvernements socialistes l'ont fait et le font mieux que les autres.
1 - Pourtant, il faut considérer que le mobile de l'immigration, c'est-à-dire l'installation dans un autre pays, c'est la possibilité d'y trouver du travail, donc de vivre.
Dans la CEE, où les personnes pourront se déplacer librement à partir du 1er janvier 1993, comment sera perçue cette mobilité qui s'apparentera aux formes d'immigration ? Sur quels critères s'instaurera cette mobilité, sinon celle du travail qu'on trouvera dans tel autre pays ?
Il faut banaliser la notion d'immigration.
2 - Certes, cette notion a pris un tour dramatique parce que des flux de population émigrent pour ne pas mourir chez elles et dans l'espoir de vivre mieux ailleurs, c'est-à-dire dans le monde occidental et, notamment, en France. C'est l'Afrique, l'Asie aujourd'hui : ce peut être des foules considérables de l'Europe de l'Est, demain. Aucune barrière ne peut arrêter une autre forme de ruée vers l'or.
Mais l'action internationale est seule capable d'apporter une réponse. C'est François Mitterrand qui, à Cancun et, récemment, à La Haye, a tiré la sonnette d'alarme, en aucun cas la droite, sur ces déséquilibres mondiaux qui provoquent les flux incontrôlables de population.
3 - L'intégration est en France un problème explosif -ailleurs aussi, car c'est exclusivement un problème social qui touche indifféremment Français et non-Français. Les jeunes qui se révoltent sont souvent des Français et non des immigrés. Les gouvernements socialistes ont été et sont les seuls à traiter ce problème social.
4 - Il est faux de dire que la nationalité est acquise par un étranger sans qu'il en fasse la demande, comme je l'ai entendu affirmer à la radio par Alain Madelin sans qu'il soit contredit. Si le Code de la nationalité peut être amélioré par quelques retouches, rien ne justifie d'en changer les fondements.
Voilà quelques clarifications qu'il me semblerait nécessaire et urgent d'opérer, dans nos rangs d'abord, et, plus largement, à l'évidence.
Guy Georges - Montrouge (92).

■

Adhérent au PS depuis 1974, je m'interroge actuellement pour renouveler cette adhésion, essentiellement parce que le PS ne fait rien sur le plan local (ma section est fatiguée) et gaspille son énergie sur le plan national en lettres internes liées aux présidentielles. Mais cela est une autre histoire...
Je t'écris aujourd'hui pour te dire que j'estime que tu fais des progrès. "L'Unité" était illisible, avec son impayable militantisme. Quant à toi, je t'ai d'abord jeté, puis entrouvert. Je te lis depuis une dizaine de numéros. Bien sûr, il y a encore, de ci de là, un volontarisme bien éloigné de la réalité. Mais ça s'estompe... Continue !
Cette évolution me fait penser à un autre événement de presse. Quel dommage qu'en voulait faire du "Matin" un journal militant, le camarade Gallo l'ait tué ! L'image de parti-pris et d'alignement systématique sur les thèses du PS n'a pu être redressée et "Le Matin" est mort, en laissant vide la case pourtant importante d'un quotidien de gauche populaire.
Tes progrès et la mort du "Matin" s'opposent mais tournent autour de la même idée simple : pour convaincre que la gauche est mieux que la droite, il est stupide de ne donner qu'un seul éclairage.
Mis à part les extrémistes, de manière plus ou moins claire, les Français ont compris (avant le PS ?) que la vérité est multiforme lorsqu'elle quitte le champ justement scientifique (et encore, est-elle évolutive...). L'abus des slogans simplificateurs (la droite c'est le chômage, changer la vie...) est en train de nous revenir comme un boomerang.
Compte tenu des échéances, il me paraît indispensable d'établir un bilan critique sérieux des années 1981-1991, aussi bien de ce qui a avancé que de ce qui n'a pas été fait (en indiquant pourquoi).
NB. L'article sur Longwy du n° 117 va dans le bon sens, à condition que le "frémissement" soit réel !
Jean Guerdoux - Chevreuse (78).

■

Vendredi
10, rue de Solferino
75333 Paris cedex 07
Télex : 200 174
Télécopie : 45.51.47.03
Service abonnés : 45.56.78.57
Téléphone :
pour joindre directement votre correspondant, il suffit de composer 45.56...(précédé du 16-1 si vous appelez de province) suivi des 4 chiffres qui figurent entre parenthèses à la suite de chaque nom

DIRECTION
Directeur de la publication : Bernard Roman (78.48)
Comité de direction : Jean-Pierre Becquet, Jean-Marcel Bichat, Pierre Brana, Philippe Dorthe, Pierre Guidoni, Gérard Le Gall, Gérard Lindeperg, Arnaud Massip,Pierre Moscovici, François Rebsamen, Bernard Roman, Françoise Seligmann, Daniel Vaillant.

REDACTION
Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Directeur de la rédaction : Jacques Garat (78.58)
Secrétaire gal de la rédaction : Jacques Goubin (78.82)

Politique : Jean-Pierre Bédéï (78.73)
Economie : Monique Grima (78.70)
Idées : Bernard Chaouat (79.01)
Société : Patricia Jaffray (78.94)
Régions : Maryline Trassard (78.71)
International : Ghislaine Toutain (77.92)
Actuelles : Françoise Lorrain (78.55)
Secrétaire de rédaction : Vanda Gervasio (78.61)
Maquette : Flavienne Allar (78.92)
Réalisation : Sandrine Girard (78.92) Taoufik Khatib (78.54)
Photo : Pascal Lebrun (78.53)

ADMINISTRATION, GESTION
Madeleine Darbel (78.44)

ABONNEMENTS ET SERVICE LECTEURS
Marie-Reine Jost (78.57)
Marie-Lou Le Bras (78.56)

PUBLICITE
Pyramid Conseil - (16.1) 43.70.86.80

FABRICATION
Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Inter-routage - Aubervilliers

N° Commission Paritaire : 10.889

"Vendredi" est édité par les Nouvelles Editions de l'An 2000

CREDITS PHOTOS
A.F.P. (couv.) ; D. Aubert / Sygma (pp. 3 et 17) ; G. Guy / Imapress (pp. 3 et 21) ; G. Merillon / Gamma (p. 6) ; A. Borrel / Gamma (p. 6) ; G. Durand / Gamma (p. 7) ; D.R. (p. 7) ; J. Donoso / Sygma (p. 11) ; Goursat (p. 12) ; Bsip Beraud (p. 13) ; B. Bisson / Sygma (p. 13) ; P. Baz / A.F.P. (p. 16) ; A.F.P. (p. 19) ; T. Vales / Enguerand (p. 20) ; W. Wenders (p. 20) ; Collection Viollet (p. 21) ; A. Marouani (p. 23) ; autres P.L.

Ce numéro a été tiré à 215.500 ex.

CETTE SEMAINE

2 Courrier

POLITIQUE
4 à 5 Le Projet en débat
- Michel Charzat
- Jean-Luc Mélenchon
- Jean-Yves Autexier

5 • Pierre Mauroy
6 • François Mitterrand : un appel à la raison
• La situation des infirmières
7 153 milliards vers l'agriculture
8 La mémoire et l'argent
9 • Philippe Marchand : le statut de l'élu

11 à 13 **DOSSIER**
La mort
11 • Le temps de Toussaint
• Belle et malemort
12 • En effeuillant le chrysanthème
• Les obsèques en chiffres
13 • Le champ des morts
• Le commerce funèbre

SOCIETE
14 Les cycles en campagne

REGIONS
15 L'aménagement du territoire et l'Auvergne


▲ Les cycles en campagne (p. 14).


▲ Aung San Suu Kyi, prix Nobel de la paix 1991 (p. 17).

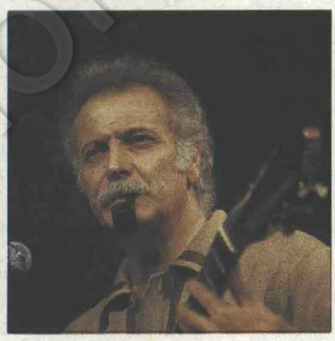
▲ Georges Brassens (p. 21).

INTERNATIONAL
16 • Madrid, espoir de paix
• Nouvelle diplomatie US
• François Mitterrand : la France grandira avec l'Europe
17 • La Birmanie et le Nobel de la paix

VIE PRATIQUE
18 Impôts réduits pour employeurs à domicile

CROQUIS
19 • Claude Estier
• Virgil Tanase
• Dessin de la semaine

CULTURE
20 • Lille à l'heure espagnole
• Cinéma : "Jusqu'au bout du monde"
• Télévision
21 • Georges Brassens
• "Les Paravents" à Marseille
• Revue des revues
22 • Post-scriptum
• Agenda spectacles

INVITE
23 Jean Ferrat

Le prochain numéro de "Vendredi" paraîtra le 8 novembre

■ AGENDA ■

• Colloque : **"Objectifs d'une politique de santé et maîtrise de l'évolution des dépenses"** (secrétariat national aux Affaires sociales et à l'insertion). Avec J.-M Belorgey, J.-L Bianco, J.-C Boulard, B. Durieux, C. Evin, G. Johanet, P. Mauroy, C. Pigement, R. Teulade. 26 et 27. Assemblée nationale, 101 rue de l'Université, 75007 Paris. ☎ 45.56.77.33

• Colloque : **"Politique agricole européenne et pays de l'Est"** (délégation nationale à l'Agriculture). Avec G. Fuchs, G. Garot, M. Stéphan (ancien ministre roumain), V. Yesimow. Le 16/11, 9 h 30 à 17 h, salle de l'Espace, Forum des Halles, 75001 Paris. ☎ 45.56.77.86

CENTRE CONDORCET : LES STAGES DECENTRALISES

• **"Régionales 92"**, pour les candidats aux élections et les responsables de campagne. 30/11 et 1er/12 à Villeurbanne. Renseignements : Centre Condorcet. ☎ 40.41.08.48

• **"Socialisme et écologie"**, en priorité pour les candidats aux élections. Les 16 et 17/11 à Longwy (57). Renseignements : fédération de Meurthe-et-Moselle. ☎ 83.35.29.86

Honny soit !

Nice n'a vraiment pas de chance : son parc d'attraction tombe en faillite, l'ancien maire s'expatrie avec la caisse, Le Pen s'y présente pour les municipales, et voilà maintenant qu'on y procède à des lancers de nains. Hommes-obus et femmes à barbe vous voilà détrônés. A présent, il faut saisir un individu, de petite taille et l'envoyer valdinguer le plus loin possible. Il paraît que ce jeu nous vient des Etats-Unis ou d'Australie. Brigitte Bardot n'a pas protesté, Allain Bougrain-Dubourg non plus. Qui est le plus blâmable ? L'inventeur de cette attraction, ceux qui jouent au lanceur, ou alors le petit homme-projectile ? Lui trouve cela bien, il touche 20.000 F par mois. Il y a tout de même des moments où l'argent pervertit l'esprit.

J.R.

Fondation Jean-Jaurès

le Projet en débat

Les fédérations vont recevoir le Projet et les amendements qui seront soumis au vote des militants. Michel Charzat fait le point sur le Projet. Jean-Yves Autexier, au nom de Socialisme et République, et Jean-Luc Mélenchon, pour la Gauche socialiste, présentent les textes qu'ils ont déposés.

MICHEL CHARZAT "Renouveler l'idéologie socialiste et les méthodes démocratiques"

Que pensez-vous des amendements respectifs de la Gauche socialiste et de Socialisme et République ?

Michel Charzat. Le texte signé par Jean-Luc Mélenchon et ses amis se situe dans le droit fil de la Nouvelle Ecole socialiste. Il a le mérite d'ouvrir le débat en proposant des options, mais celles-ci ne se situent pas dans la logique du Projet. Ce contre-texte est archaïque dans sa formulation.



Michel Charzat. ▼

Essentiellement tourné vers des considérations institutionnelles, il ne participe pas à la volonté de renouveler le corps de doctrine socialiste. Le texte de Socialisme et République n'est pas alternatif. Il prétend remplacer six pages sur deux cent sept. C'est un amendement de substitution partiel qui ne met pas en cause l'essentiel. Il est tourné vers le passé en reprenant le débat de 1983. Il se situe plus dans la logique d'un débat d'orientation que dans celle d'un renouvellement doctrinal car il n'est pas suffisamment dense pour se poser en contre-projet. En cela, il est décevant.

Quelles sont les idées majeures du Projet envoyé aux fédérations ?

Ce document est d'abord une analyse lucide sur l'exercice du pouvoir. Il prend les faits tels qu'ils sont, non pour se flageller mais pour rebondir et se mobiliser. Il vise à renouveler la doctrine en évitant de se situer de manière honteuse par rapport à la culture française. Il entend aller au-delà d'un Bad Godesberg en proposant de renouveler l'idéologie et les méthodes démocratiques. Il définit les grands objectifs capables, autour du PS, de rassembler la gauche en reconnaissant le droit à l'activité pour chacun. Il illustre la volonté d'inscrire le socialisme dans le nouvel ordre international après l'effondrement du communisme et la fin de la parenthèse ouverte à Yalta. Ce texte clarifie les relations des socialistes avec le capitalisme. Nous contestons le capitalisme comme modèle d'organisation de la société, mais nous ne mettons pas en question le marché comme mécanisme de régulation de l'économie. Dès lors qu'il est encadré par l'intervention publique et éclairé par la planification, le marché est irremplaçable. Mais nous refusons de mesurer toutes les valeurs et les hiérarchies à l'aune de l'argent et de la réussite individuelle. Le Projet est une réflexion sur le socialisme comme moyen de mettre le marché au service d'une finalité collective et sociale.

Quelle stratégie devra servir ce Projet ?

Notre objectif est de rassembler les forces du travail, de la jeunesse et de la création. Les alliances politiques devront s'opérer à partir des valeurs et du contenu du Projet, et non uniquement selon des préoccupations d'état-major. Le Projet doit permettre d'affirmer notre identité pour, ensuite, rassembler les forces de progrès qui veulent faire un bout de chemin avec nous. ■

JEAN-LUC MELENCHON "Pour une VIe République"

Pourquoi avez-vous déposé un contre-projet ?

Jean-Luc Mélenchon. Le travail de Michel Charzat relève davantage d'un état des lieux que d'un fil conducteur pour appréhender l'avenir. Il ne servirait à rien de voter sur un tel texte puisque nous avons rendez-vous avec le suffrage universel en 1993. Dans la mise en cause idéologique des dix dernières années, il faut s'attaquer au cœur du problème : les institutions. Elles ont été créées pour éjecter les partis et la société civile de la décision politique, et elles y sont parvenues. La présidentialisation du régime a fait que les partis politiques n'existent plus qu'en fonction de l'élection présidentielle. Il est urgent d'en finir avec la Ve République, machine à confisquer le pouvoir. Nous nous inscrivons dans la logique d'une redistribution du pouvoir dans la société. Trente ans de Ve République ont corseté la société et momifié l'Etat.

Que proposez-vous ?

Nous préconisons l'avènement d'une VIe République, fondée sur un régime parlementaire. Des mécanismes institutionnels existent chez nos voisins qui assurent la



▲ *De gauche à droite, Marie-Noëlle Lienemann, Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon.*

Col. Fondation Jean Jaurès



▲ *De gauche à droite, Roland Carraz, Jean-Pierre Chevènement et Jean-Yves Autexier.*

JEAN-YVES AUTEXIER
"Il est temps de changer de cap"

Que reprochez-vous au texte du Projet ?

Jean-Yves Autexier. Ce texte est amnésique car il ne tire pas le bilan des dix dernières années. Si les socialistes ont perdu un certain nombre de batailles comme l'emploi ou la démocratisation de la vie publique, il faut en analyser les raisons. On ne peut pas écrire de nouvelles pages sans dresser le bilan de l'exercice du pouvoir. Dans le Projet, les propositions sont reportées aux moyen et long termes, alors que, devant la crise que traverse le pays, le Projet devrait formuler des réponses très claires. Il n'y a pas une seule politique possible. A force de le prétendre, on mourra guéri. Dans ce texte, il y a des idées positives, comme celle de la citoyenneté, mais elles sont souvent en contradiction avec d'autres propos. Ainsi, comment parler de citoyenneté intégrale quand on accepte une banque centrale européenne qui privera le citoyen et l'Etat d'une politique indépendante ?

Que propose votre amendement ?

L'existence de trois millions de chômeurs, d'un abstentionnisme électoral très fort et d'une crise sociale qui monte, montre qu'il est temps de changer de cap pour gagner les élections législatives. Nous proposons trois changements de direction. D'abord, en politique économique, nous devons utiliser toutes les marges disponibles et en finir avec les orthodoxies qui nous rendent impuissants et nous pénalisent dans la lutte pour l'emploi. En politique étrangère, il faut prendre en compte une nouvelle réalité. L'Europe à douze, club fermé des nantis, doit céder la place à la Confédération des Etats d'Europe, à l'Est comme à l'Ouest. La dérive libérale de la construction européenne n'est pas acceptable. Enfin, nous posons la question d'une vraie citoyenneté qui implique une modification des institutions. Doit-on accepter l'argent roi, notamment dans le service public ? Comment revivifier le débat public, si ce n'est en affirmant qu'il y a des choix à faire entre une droite et une gauche, et non pas en recherchant en permanence l'enlisement consensuel ?

Quelle stratégie préconisez-vous ?

Nous sommes partisans d'une refondation de la gauche. Les raisons qui, en 1920, avaient conduit la gauche à sa division historique n'existent plus. Il faut refonder le parti de la gauche toute entière. C'est beaucoup plus intéressant que de constituer un vague cartel socialo-centriste anti-Le Pen, car seul le Front national profiterait de cette confusion. Certains pensent que les gouvernements de demain seront de coalition. Mais une coalition socialo-centriste serait synonyme d'impuissance politique et ne repondrait pas à la crise profonde du pays. ■

stabilité des gouvernements et empêchent les alliances de circonstance ou les renversements au gré des humeurs passagères. Nous devons nous aussi les utiliser. La plupart des Etats démocratiques européens vivent dans un régime parlementaire. Notre choix est donc résolument européen. Il prépare ouvertement les conditions d'un transfert de pouvoir vers un Parlement européen qui doit, lui aussi, exercer les pouvoirs d'une assemblée souveraine. Changer les institutions, c'est aussi changer le mode de scrutin qui écarte aujourd'hui de toute représentation nationale des courants de pensée ancrés dans la société. C'est pourquoi nous sommes favorables à la proportionnelle qui peut réenclencher un cycle d'adhésion de la population à la vie publique. Nous nous prononçons également pour un Etat animateur, entreprenant, redistributeur, ce qui n'est pas en contradiction avec l'Etat stratège. Il faut redéfinir la place du marché par rapport à l'Etat. L'adhésion au marché ne signifie pas l'adhésion au capitalisme. Enfin, prendre en compte l'écologie ne se résume pas à rappeler les grands problèmes écologistes mais implique de montrer les relations existant entre les questions d'environnement et le social.

Quelle stratégie doit adopter le PS ?

Il faut libérer les énergies de la société et rassembler un front de transformation sociale. C'est notre programme qui doit déterminer sur le fond nos alliances. Nous continuons à défendre le front rouge-rose-vert comme architecture majoritaire possible. Contre les incolores qui changent d'avis, le rouge-rose-vert est la palette pour changer la vie.

Propos recueillis par J.-P.B.

Un nouveau climat

"Toutes les composantes d'une crise sociale générale sont réunies", affirmait il y a quelques jours le secrétaire général du RPR, Alain Juppé, alimentant ainsi le cycle de dépression que connaît notre pays. Nous savons les impatiences et parfois même les colères ou les désillusions des salariés. Il est pourtant bien harsadeux de pronostiquer un scénario catastrophe. Il y a même beaucoup de données objectives qui viennent le contredire.

Dans le secteur privé, le nombre de journées perdues pour fait de grève -l'indicateur de référence- a été, en 1990, le plus faible que la France ait connu depuis la Libération.

Dans la fonction publique, la signature d'un protocole d'accord entre quatre organisations syndicales et le gouvernement constitue une bonne nouvelle. Depuis 1988, aucun accord n'avait pu être trouvé. Chacun des partenaires donnait aux mots un contenu différent. Le contentieux salarial grossissait, bloquant toutes les autres négociations.

L'accord du 22 octobre est positif par son contenu. Le différend de 1989 est apuré. Un effort global de 30 milliards de F est consenti d'ici à 1993, en plus des revalorisations catégorielles et des promotions internes. Un effort particulier est accompli pour les bas salaires -et notamment pour les infirmières- qui progresseront de 6,9%, pour l'aide au logement en région parisienne, pour l'élargissement et la pérennisation des possibilités de cessation d'activité professionnelle.

Au-delà, l'accord du 22 octobre est important par les perspectives qu'il ouvre. Les syndicats signataires, comme les pouvoirs publics, peuvent se féliciter de ce climat nouveau qui permet d'espérer une relance du dialogue social. La politique contractuelle sur les conditions de travail, la mobilité et la formation professionnelle est relancée et j'espère que tous les syndicats participeront à ces négociations.

Après la loi sur la ville, le plan pour les PME-PMI, le plan emploi, le renforcement de la lutte contre le travail clandestin, le gouvernement poursuit avec efficacité son action. A nous tous de la populariser.

FRANÇOIS M
un appel à l

En montant en première ligne en période de tension sociale, François Mitterrand a fixé les limites que les manifestants ne devaient pas franchir. Il s'est montré partisan du dialogue, mais aussi de la fermeté. Oui à la négociation, non à la violence ! Oui à l'intérêt national, non à l'addition des intérêts catégoriels ! Tel est le double message qu'a lancé François Mitterrand, mardi, sur France Inter.

La persistance de mouvements revendicatifs parfois violents, comme celui des agriculteurs, a conduit le président de la République à monter au créneau. Certes, la France de 1991 ne connaît pas la vague de mécontentement profond qu'elle avait enregistrée en 1984 et qui avait poussé, déjà, le chef de l'Etat à monter en première ligne pour défendre et revendiquer sa politique. Mais la tension larvée, aggravée par les arrêts de travail du personnel d'Air Inter, mercredi, et la grève générale organisée par FO et soutenue par la CGT, jeudi, commençait à empoisonner la vie publique au point de gêner la liberté de mouvement de certains ministres dans leurs déplacements en province. Samedi soir, François Mitterrand réunissait un conseil restreint afin d'inciter à la fermeté les ministres concernés par le maintien de l'ordre. Mardi, il a mis en garde les manifestants qui s'autorisent des débordements : "Eh bien, maintenant, c'est assez ! Il n'est pas acceptable que des bandes continuent de brûler, de frapper, de détruire, de casser. Et là, le gouvernement a reçu des instructions tout à fait précises." Bref, le pouvoir est disposé à négocier, mais il est prêt aussi à faire respecter l'ordre.
Négocier, certes. Encore faut-il que les revendications ne portent pas atteinte à l'intérêt du pays. "J'entends souvent dire : il faut que le gouvernement nous donne des milliards, explique François



LA SITUATION DES INFIRMIERES

■ BRUNO DURIEUX : ■
"LA VOLONTE D'ABOUTIR A DES SOLUTIONS REALISTES ALLANT AU FOND DES CHOSES"

La situation est critique dans certains hôpitaux. Les infirmières sont débordées et le recrutement de plus en difficile. Que comptez-vous faire ? De quelle marge de manœuvre disposez-vous ? Réponses de Bruno Durieux, ministre de la Santé.

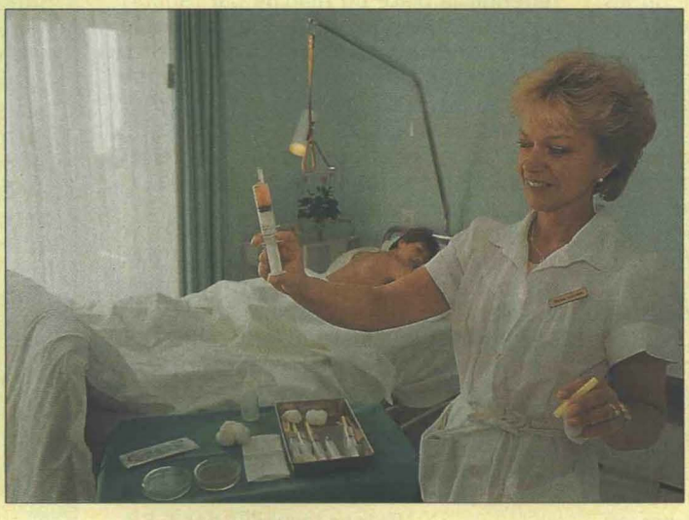

Le malaise infirmier a des causes multiples, complexes, anciennes. Il n'est pas propre à la France. Il est, pour beaucoup, le reflet de la mutation profonde que vit l'hôpital et, plus généralement, le système de santé.
Ce problème relève, bien sûr, du gouvernement. Il concerne aussi les responsables hospitaliers, médecins ou cadres administratifs. Il doit être traité à l'échelon national mais les solutions doivent être aussi recherchées au plan local. La situation est très disparate d'un établissement à l'autre et même d'un service à l'autre au sein d'un même hôpital.
Les problèmes les plus criants sont dans les CHU et les grands hôpitaux, dans les grandes villes. Ce qui rend le recrutement difficile et alourdit la tâche des infirmières à l'hôpital, c'est avant tout les conditions de vie au travail, le temps de transport, le logement, les difficultés avec les crèches. C'est aussi les contraintes particulières de cette profession : travail de nuit, travail du dimanche ou des jours fériés.
A tous ces problèmes concrets, je cherche à apporter des réponses concrètes. J'ai proposé une majoration importante des indemnités pour les dimanches et les jours fériés, une prise en compte des astreintes à domicile, une diminution du temps de travail et des postes.
Au cours de la discussion parlementaire du printemps dernier sur la loi hospitalière, j'avais personnellement insisté pour que ce texte marque concrètement la reconnaissance de la place et du rôle de l'infirmière dans l'hôpital : désormais, il y aura une infirmière qui siégera de plein droit au conseil d'administration de chaque établissement hospitalier et, à côté de la commission médicale d'établissement, il y aura une commission des soins infirmiers.
Trois coordinations, six syndicats, la division de vos interlocuteurs ne complique-t-elle par les négociations ?
Effectivement, négocier avec neuf organisations différentes n'est pas toujours chose aisée, d'autant que leurs revendications ne sont pas toujours les mêmes. Certaines, les plus nombreuses, recherchent sincèrement des solutions durables. D'autres, qui sont maximalistes, ne jouent pas un jeu très clair.
Au-delà des négociations, indispensables, j'entends aller plus loin en mettant en œuvre les contrats d'amélioration des conditions de travail qui seront passés entre les établissements et les services extérieurs de l'Etat afin de trouver des solutions concrètes et décentralisées aux difficultés des infirmières, qui ne sont pas les mêmes dans chacun des 1.050 hôpitaux de France.
Depuis le début du conflit, j'ai maintenu un dialogue permanent avec les infirmières. Contrairement à ce qui a pu être colporté, les discussions et les négociations n'ont jamais été rompues. Le président et le gouvernement ont la volonté d'aboutir à des solutions réalistes allant au fond des choses.

Propos recueillis par P.J.

ITTERRAND : a raison



Mitterrand. Cette façon de raisonner est étrange. On devrait plutôt dire : il faut que les autres Français nous donnent des milliards. Faut-il, pour cela, une augmentation des impôts ? Faut-il casser une politique économique qui commence à remplir son office ?"

> **"IL Y A CERTAINEMENT UN EXCES DE CORPORATISME"**

Le Président de la République n'a pas hésité à mettre en évidence la "tentation de surenchère" qui semble animer aujourd'hui un certain nombre de groupes sociaux, allant même jusqu'à reconnaître "qu'il y a certainement un excès de corporatisme".
En effet, on peut s'interroger sur les véritables ressorts du mécontentement social actuel. Qui défend quoi en cette affaire ? Chaque groupe de manifestants défend essentiellement ses propres revendications, son propre pouvoir d'achat, l'intérêt de sa propre catégorie, notions respectables au demeurant, mais qui ignorent celles des autres. Comme si chacun vivait sur une île déserte. Comme si les autres n'avaient qu'à se taire et n'avaient qu'à payer. Où se situe l'intérêt général là-dedans ? Où est la solidarité ?

Comment ne pas être circonspect devant l'attitude des neuf organisations d'infirmières, balayant d'un revers de main les nouvelles propositions de Bruno Durieux : création de 4.500 postes en trois ans, meilleure rémunération des dimanches et jours fériés, gestion locale des astreintes et reprise à 100% de l'ancienneté ? "Ce n'est pas rien", a observé François Mitterrand, mais Mireille Cez, présidente de la Coordination nationale infirmières, lui répliquait que "le gouvernement était plus à l'aise dans le matraquage que dans la négociation" et elle maintenait son appel à une opération "zéro infirmière" à partir de mercredi et n'excluait pas des opérations allant encore plus loin...
Comment ne pas être circonspect devant l'attitude des syndicats de fonctionnaires, balayant d'un revers de main les nouvelles propositions de Jean-Pierre Soisson, refusant 6,1% d'augmentation et des aménagements de calendrier, s'arc-boutant sur leur volonté de revenir, en fait, à une indexation des salaires sur les prix ? Pour tenter d'empêcher l'irréparable, Jean-Pierre Soisson confiait une mission de bons offices à Bernard Pécheur, directeur de la fonction publique. Mission réussie : mardi soir, CFDT, CFTC, FEN et autonomes annonçaient leur intention de signer un accord portant sur 6,5% de revalorisation jusqu'en février 1993.
Comment ne pas être circonspect quand on pense à tous les chômeurs et au déficit de l'UNEDIC chargée de les indemniser ? Quelle sera la réaction de tous les manifestants quand il s'agira d'augmenter les cotisations pour leur assurer des prestations d'un montant équivalent ? Les agents de l'Etat, il est vrai, forts de leur sécurité de l'emploi, cotisent beaucoup moins que les autres travailleurs.

> **"J'AIME MIEUX QUELQU'UN QUI ASSUME L'IMPOPULARITE QUE QUELQU'UN QUI VOUDRAIT PLAIRE A TOUT LE MONDE"**

Mardi, François Mitterrand a lancé un appel à la raison. Pour lui, il y a des limites à la revendication qui ne doivent pas être dépassées. Et les paysans sont également visés. "Combien de fonds publics ou de transferts sociaux se font vers l'agriculture en général ? Quelque 153 ou 154 milliards de francs, explique le chef de l'Etat. Cet argent, d'où vient-il ? Il ne vient pas du gouvernement. Il vient des ressources publiques. Il vient des impôts. Il vient des autres contri-

"VOUS SAVEZ COMBIEN DE FONDS PUBLICS OU DE TRANSFERTS SOCIAUX SE FONT VERS L'AGRICULTURE ? 153 OU 154 MILLIARDS"

Vous avez des agriculteurs. Ils font une manifestation très importante à Paris, dans le calme, la bonne humeur. Les Parisiens y sont sensibles, et la France tout entière (...) Mais lorsque, après coup, après qu'un certain nombre de mesures eurent été prises (...) un certain nombre de bandes, de groupes, pratiquent la brutalité, la violence et veulent tout casser alors, cela, ce n'est pas tolérable !
Le gouvernement, pendant quelques jours, peut-être pendant deux semaines, a usé de patience. On n'entre pas comme cela, d'emblée, dans un choc frontal avec des gens qui, dans leur ensemble, sont de braves gens, de bons professionnels et de bons Français. Mais, lorsqu'un certain nombre d'entre eux -des petits groupes activistes- se détachent de la masse pour mener des aventures de violence individuelles, la patience finit par s'user !
C'est le cas. Et quand j'ai réuni le premier ministre et deux ministres principaux, Intérieur et Justice, c'était pour leur dire : "Eh bien, maintenant, c'est assez !".
Le temps de la patience, je le comprends, je l'admets. Notre autorité n'était pas encore en cause. Elle risque de l'être et, avec elle, l'Etat, la République.
Il n'est pas acceptable que ces bandes continuent de brûler, de frapper, de détruire, de casser. Et là, le gouvernement a reçu des instructions tout à fait précises. Il faut désormais que ceux qui ont la charge de l'ordre, c'est-à-dire la police, la gendarmerie, la justice, fassent leur devoir (...) Mais je veux leur dire ceci : pourquoi cette colère contre le gouvernement ? Quelle est la responsabilité du gouvernement ? Chaque fois que cela a été nécessaire, il a engagé et poursuivi le dialogue avec vous ! Il a déjà consenti beaucoup de crédits, répartis ici ou là d'une façon importante. Il y a un point limite. Vous savez combien de fonds publics ou de transferts sociaux se font vers l'agriculture en général ? Quelque 153 ou 154 milliards de F !
Et cet argent, d'où vient-il ? Il ne vient pas du gouvernement, il vient des ressources publiques, il vient des impôts, il vient des autres contribuables ! Il y a bien un moment où il faut que cela s'arrête.

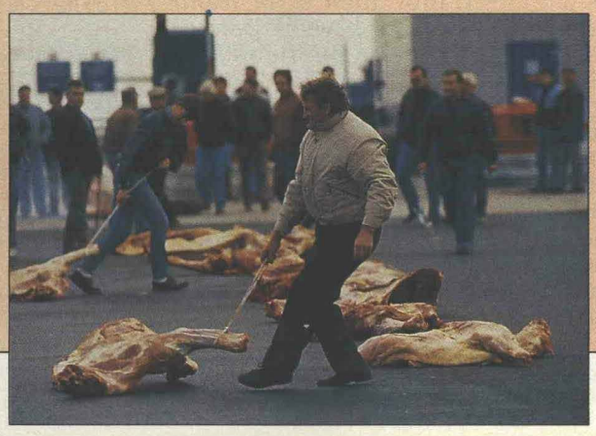

buables. Il y a bien un moment où il faut que cela s'arrête !"
D'autant que le Président de la République n'a pas l'intention de changer de politique économique, qualifiée de "sage et bonne". Et il ajoute : "Il faut la continuer, bien sûr, en tenant compte de telle ou telle difficulté individuelle ou collective. Elle permet à la France de se situer parmi les premiers pays industrialisés."
Au moment où la cote de popularité d'Edith Cresson est au creux de la vague, François Mitterrand a réitéré son soutien au premier ministre : "J'aime mieux quelqu'un qui assume l'impopularité que quelqu'un qui s'effondrerait ou qui voudrait plaire à tout le monde. L'équipage est solide et tiendra bon. Mme Cresson est un premier ministre extrêmement énergique, résolu, qui a beaucoup de sang-froid et qui travaille. Le gouvernement est un bon gouvernement. S'il s'est fait mal comprendre, il faut qu'il s'explique davantage."
Enfin, François Mitterrand s'est prononcé pour un mode de scrutin mixte pour les élections législatives : "L'absence de proportionnelle punit trop sévèrement des gens qui méritent d'être représentés et, d'autre part, simplifie à l'excès la division de la France en deux camps. C'est vrai aussi que la France mérite d'être gouvernée et qu'il ne faut pas avoir non plus des assemblées trop instables." Mais pour qu'une réforme du mode de scrutin intervienne, il faudra trouver une majorité à l'Assemblée...

Monique Grima et Jean-Pierre Bedeï

la mémoire et l'argent

Le 25 septembre, Klaus Barbie, 78 ans, mourait à Lyon d'un cancer du sang. Il avait été condamné à la réclusion à perpétuité par la cour d'assises de Lyon quatre ans plus tôt.
Or, voilà que l'on nous annonce son témoignage sur l'arrestation de Jean Moulin à Caluire. Cette publication, voulue par son défenseur, Jacques Vergès, et amorcée par TF1 et quelques articles de presse, met en accusation les époux Aubrac, qui seraient à l'origine de la dénonciation du chef de la Résistance en France. L'ancien chef de la Gestapo de Lyon semble avoir décidé de réécrire l'histoire dont il se pose en témoin principal puisque c'est après tout à lui que la dénonciation était destinée et que c'est lui qui a torturé Jean Moulin. Lui seul ? A voir...
"C'était la guerre et la guerre c'est fini, alors n'en parlons plus."
Souvenons-nous de ces quelques mots neutres, prononcés avec un demi-sourire par Barbie, qui ont clos le procès de Lyon, le 3 juillet 1987, après que l'on ait entendu le même accusé nier un à un les crimes qui lui étaient reprochés.
A 23 h 45, il sera reconnu par le jury coupable des dix-sept chefs d'accusation retenus contre lui qui, tous, répètent inlassablement les mêmes mots terribles "crimes contre l'humanité". Dans cette funèbre catégorie se trouvait ainsi groupés les actes de déportation, d'extermination, des exécutions dont les victimes étaient nommément désignées devant une chaise vide, celle de leur bourreau.
Car, souvenons-nous bien, Barbie, à Lyon, n'a rien dit sur ses crimes, il n'a même pas assisté à son procès. Face aux nombreux avocats de la partie civile (dont Roland Dumas) c'est Vergès qui paradait, répondait, et même accusait, tentant à tout moment de faire dériver le procès de la déportation sur la Résistance. Il est significatif de noter que c'est lui et non Barbie qui, le premier, attaqua les résistants et plus directement les Aubrac.
Il fut d'ailleurs condamné pour diffamation après la plainte déposée par Raymond Aubrac en 1986. Avocat et diffamateur...
Son pourvoi en cassation fut rejeté en 1990, il n'a pas désarmé pour autant.
On apprend que l'éditeur contacté pour la diffusion de ce prétendu document retarde sa sortie pour en vérifier les sources. A chacun de prendre ses responsabilités mais, dans l'époque dangereuse où nous vivons, aucun démocrate ne peut transiger sur les valeurs. La mémoire apparaît un fragile bien et la trahir serait un crime pour l'avenir. Dans ce sens, la machination du diabolique Vergès, soucieux de déstabiliser la démocratie comme la République, s'apparente aux œuvres révisionnistes ou négationnistes de l'extrême droite. Ceux qui lui donneraient audience et respectabilité doivent réfléchir, au-delà du gain financier d'un coup éditorial et médiatique. Faute de quoi, il faudrait en appeler, une fois encore, puisqu'il semble nécessaire, au réveil des consciences.

L.C.-S.



BREF... EN BREF... EN

■ Avec la baisse des taux d'intervention d'un quart de point annoncée par la Banque de France, les taux d'intérêt français à court terme sont actuellement les plus bas de toutes les monnaies du SME.

■ Entre 5,5 et 6 millions de personnes détiennent des actions :
elles sont un peu moins nombreuses qu'en 1988, après les privatisations, où elles étaient 6 millions.

■ La collecte du plan d'épargne populaire continue de progresser à un rythme soutenu. En juin, près de 9 millions de plans avaient été souscrits, pour un encours de 154 milliards (hors intérêts). Depuis le début de l'année, 1,4 million de nouveaux plans ont été ouverts. Les trois quarts sont des PEP de type bancaire, un quart de type assurance.

■ Selon l'INSEE, la production industrielle s'est légèrement redressée en juillet et août. L'indice (base 100 en 1985) est passé de 113,2 en juin à 114,1 pour ces deux mois.

■ Le CNPF voudrait un allègement des charges sociales pour les plus de 55 ans afin d'alléger la charge du régime d'assurance chômage.

■ L'ANPE vit des jours difficiles.
Après la révocation de son directeur général, c'est son président, Jean Bornard, ancien président de la CFTC, qui démissionne, car le remplacement du directeur général "méritait mieux qu'une simple information à son président."
Le personnel sera en grève le 24 octobre.

■ Les salariés d'une filiale d'Usinor, la Société métallurgique normande, implantée à Mondeville (14), seront fixés sur leur sort le 20 novembre. Spécialisée dans le fil machine, l'usine pourrait fermer ses portes en 1994.

■ Selon la Caisse nationale d'assurance maladie, l'évolution des honoraires médicaux a été de 11,8% par an depuis 10 ans, grâce surtout aux dépassements d'honoraire qui ont augmenté de 18%.
Le dépassement moyen était de 9 F par acte en 1980 et de 61 F l'an dernier.

■ Le prix du coup de téléphone a très nettement baissé depuis 4 ans, dans la plupart des grands pays industrialisés, d'après l'Observatoire mondial des systèmes de communication. Mais, tandis que les prix diminuaient de 30% au Japon, de 25% aux USA et au Royaume-Uni, de 16% au Canada et en Italie, la France doit se contenter de 13%.

■ La France a dû modifier le mode de calcul de la puissance réelle des voitures de plus de 136 CV, en application de plusieurs arrêts de la Cour de justice de la CEE qui l'ont jugé contraire au droit communautaire. 30.000 voitures environ, mises en circulation du 1/1/1978 au 1/7/1988, peuvent bénéficier de cette diminution. Pour savoir si vous faites partie des heureux bénéficiaires, renseignez-vous auprès des préfectures ou sur le minitel (36.15 code Route).



STATUT DE L'ELU

vers davantage de démocratie et de transparence

Lors du congrès de l'Association des maires de France, Philippe Marchand, ministre de l'Intérieur, a présenté le statut de l'élu qui devrait être examiné par le Parlement fin novembre.

Le projet de loi sur le statut de l'élu qui est enfin à l'ordre du jour va sans doute satisfaire les élus. Mais pensez-vous qu'il sera bien perçu par une opinion publique déjà très critique envers la classe politique ?

Philippe Marchand. Ce texte sera bien perçu par une immense majorité d'élus, seule une infime minorité regrettant peut-être une diminution de son cumul d'indemnités. Il sera également approuvé par la population car il poursuit deux objectifs : démocratiser l'accès des salariés aux mandats locaux et assurer la transparence des indemnités. Ce projet de loi vise aussi à une plus grande égalité entre les élus.

Actuellement, les montants des retraites versés aux maires des petites communes sont modestes. Les taux de cotisation pour ces retraites sont ceux d'un régime complémentaire. Ils portent également sur des indemnités peu élevées. Encore s'agit-il d'un plafond fixé par un barème réglementaire, alors que des présidents de conseils généraux on régionaux, ou même des conseillers généraux ou régionaux, dont l'indemnité perçue sous forme de vacation pour chaque présence à une réunion de leur conseil est librement fixée par l'assemblée délibérante, connaissent un sort différent.

En outre, les inégalités entre les conseillers généraux de différents départements varient de un à huit. Dans un département, l'élu cantonal touche 2.658 F par mois, en moyenne, et son collègue d'un département plus fortuné, reçoit 21.477 F. Il est juste que les élus soient indemnisés pour le temps qu'ils consacrent à leur mandat, et qu'ils prélèvent sur leur activité professionnelle, mais il faut éviter les excès et les dépassements. Il faut donc revaloriser sur des bases transparentes les modalités d'indemnisation de l'ensemble de ces mandats.

Autre inégalité à laquelle s'attaque le texte : les écarts de ressources entre les parlementaires en fonction de leurs mandats locaux. Désormais, un parlementaire ne pourra percevoir que la moitié de l'indemnité de fonction du mandat local dont il est détenteur.

La transparence et la lutte contre les inégalités sont-elles les seuls ressorts du projet de loi ?

Non. Ce projet de loi permet un meilleur exercice du mandat par l'amélioration du régime des autorisations d'absence, par la création d'un crédit d'heures forfaitaire. Ainsi, le maire d'une ville de plus de 10.000 habitants pourra disposer d'une semaine par mois pour s'occuper de sa commune. Idem pour l'adjoint au maire d'une cité de plus de 30.000 habitants, ainsi que pour un président et un vice-président de conseil général. Les garanties de l'activité professionnnelle sont renforcées. Actuellement, lorsqu'un élu est congédié par son employeur, il peut intenter une action en justice devant le conseil des prud'hommes et obtenir des dommages et intérêts, mais le plus important est qu'il puisse bénéficier d'un droit à la réintégration et au reclassement.

Un droit à la formation et une retraite décente sont, en outre, institués. Ce droit à la formation est de six jours pour un mandat. Pour les salariés, il se traduit par l'instauration d'un congé de formation et par la possibilité de prise en charge, dans certaines limites, des pertes de revenu qu'ils subissent de ce fait.

Après le coup d'éclat de Roger Quilliot, à Clermont-Ferrand, pensez-vous que l'aménagement du territoire ait été le grand sacrifié de la décennie Mitterrand ?

Non. L'aménagement du territoire m'intéresse -il me passionne !-, même s'il relève d'abord des compétences de mon ami Michel Delebarre. Cet aménagement est l'objet d'une politique interministérielle dans laquelle mes services prennent toute la place qui doit revenir au ministère chargé des collectivités locales. J'y veille personnellement.

C'est ainsi que, sous mon impulsion, le ministère de l'Intérieur a défini et met en œuvre, avec le gouvernement, un programme audacieux d'accompagnement de l'aménagement du territoire. Dès 1991, 30% des crédits d'équipement financés par l'Etat auront été ainsi déconcentrés. En clair, cela signifie que la capacité de décision du préfet a été multipliée par deux dans ce domaine. C'est la voie à leur bon emploi par un responsable proche des réalités du terrain.

J'observe un mouvement comparable de déconcentration dans d'autres ministères.

J'appelle également votre attention sur le programme gouvernemental de délocalisation des administrations centrales de Paris vers la province que le gouvernement vient d'adopter. Il faudra le réaliser avec beaucoup de ténacité et j'entends que mon ministère montre l'exemple. Cet aménagement du territoire est d'autant plus indispensable qu'il s'inscrit directement dans l'espace européen.

Certains pensent qu'il faut approfondir la décentralisation ; d'autres estiment que les élus locaux sont devenus trop puissants. Comment expliquez-vous cette double critique contradictoire ?

Il faut aller encore plus loin dans le partenariat entre l'Etat et les collectivités locales. La France n'est qu'un même territoire que nous avons à aménager et à faire vivre tous ensemble. Il faut, dans le même élan, poursuivre le développement de la déconcentration pour mieux affirmer la présence et le rôle de l'Etat sur le terrain par l'intermédiaire de ses préfets et sous-préfets.

Loin de tout paradoxe, il convient de constater qu'il y a moins d'autorité de l'Etat quand il y a trop de pouvoir central ! Il ne s'agit pas pour autant que les préfets et sous-préfets reprennent d'une main aux présidents des conseils régionaux et des conseils généraux ce que ceux-ci ont reçu, d'une autre main, comme compétences des lois de décentralisation votées en 1982. Il s'agit simplement que ces nouvelles compétences s'exercent dans le cadre mieux défini de la politique de l'Etat dans les départements et les régions.

Propos recueillis par J.-P.B.

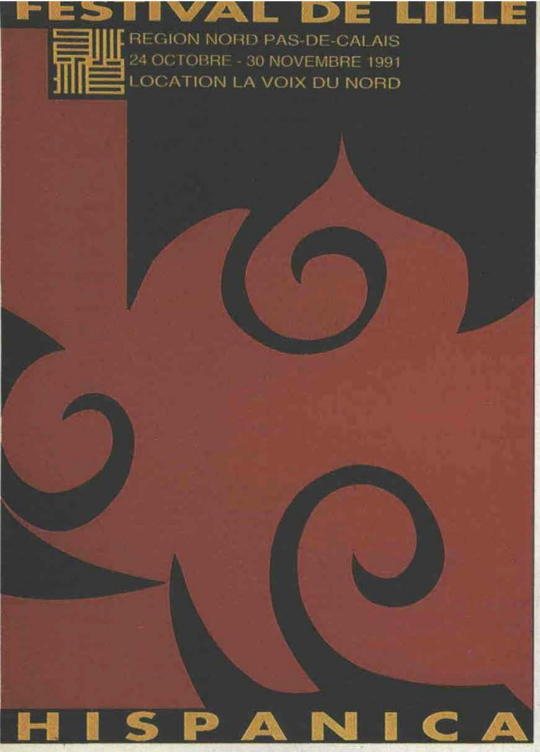

Fiesta à Lille, jazz à Nevers, cinéma à Montpellier, théâtre à Paris et même... Don Juan joué par une femme ! Renversant ce Club, non ?

• FESTIVAL DE LILLE •

Du 24 octobre au 30 novembre

20e anniversaire du Festival de Lille, sous le signe de l'hispanité, en prélude à la grande année espagnole de 1992.

Chant, cinéma, danse, fiesta... Comment résister à cette semaine flamenca, première du genre dans les pays du Nord ?

10 places gratuites réservées à nos abonnés pour :

- Lalotejada y el Mistela, le 9/11 Lille, théâtre Sebastopol
- Manolete y Grupo, le 11/11 Tourcoing, théâtre municipal

Et un opéra électro-acoustique, "Computador", dernière création de la compagnie Von Magnet où la vidéo, l'action physique, le théâtre plastique se mêlent à la musique contemporaine d'inspiration flamenca.

6 places gratuites réservées à nos abonnés les 12,13,14,15 et 16/11 - Lille, Aéronef.

• DON JUAN D'ORIGINE •

Scène nationale de la Coupole, la Rotonde, Moissy-Cramayel, du 14 au 24 novembre



Imaginons... Au collège de Saint-Cyr, en 1696, des jeunes filles et leurs surveillantes rêvent : elles sont en train de jouer le Don Juan du maître espagnol transmis à elles mystérieusement... Alors, on se plaît à rêver à cette improbable et secrète représentation. Don Juan joué par une jeune fille... Ça décoiffe, non ?

La Coupole et "Vendredi" offrent 10 places à nos abonnés pour les représentations des 15 et 16/11.

Pour obtenir les places
☎ 45.56.78.56 / 78.57

Pour connaître les programmes

- *Festival de Lille ☎ 20.52.74.23*
- *La Coupole ☎ 64.88.69.11 / 60.60.02.63*
- *Rencontres internationales de jazz ☎ 86.59.06.22*
- *Le Lucernaire ☎ 45.44.57.34*
- *Festival du cinéma méditerranéen ☎ 67.04.29.39*

• 13e FESTIVAL • DU CINEMA MEDITERRANEEN

Montpellier, du 25 octobre au 3 novembre

Histoire et actualité des cinémas de la Méditerranée... Au programme : dix longs métrages et dix courts métrages en compétition, et plus de 30 films provenant de 14 pays en "actualité du cinéma". Mais aussi rétrospectives, hommages à des grands noms du cinéma méditerranéen, expositions, etc. Une nouvelle fois, à travers plus de cent films longs et courts, Montpellier va remettre en lumière bien des œuvres et va fêter les nouveaux talents affirmés.

20 entrées gratuites pour nos lecteurs à retirer (à partir du 26/10) à l'accueil du festival (Corum).

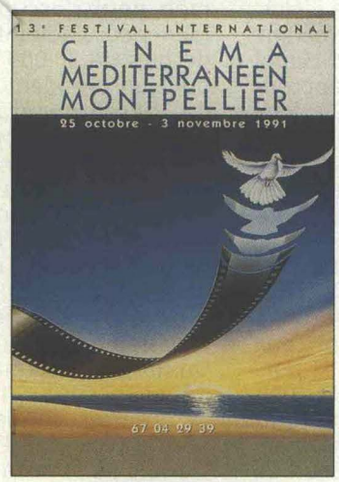

Abonnez-vous !

BON DE COMMANDE

A renvoyer à : "Vendredi" Service lecteurs
10 rue de Solferino
75333 Paris cedex 07

Merci de penser à joindre votre bande adresse

Nom.....

.....

Adresse.....

.....

Code postal.....

Ville.....

❑ *1 -* *Je m'abonne à "Vendredi" pour un an : **250 F***
*(DOM-TOM - CEE : **400 F** autres pays : **600 F**)*

❑ *2 -* * Avec mon abonnement je commande :
❑ "Enquête à l'intérieur du PS" : **350 F**

❑ *3 -* Je suis abonné à "Vendredi" et veux recevoir uniquement
❑ l'album "Dessins inspirés par l'actualité" : **100 F**
❑ "Enquête à l'intérieur du PS" : **140 F**
❑ "Dessins inspirés par l'actualité" et "Enquête à l'intérieur du PS" : **200 F**

Soit au total.....F

Ci-joint mon paiement par chèque bancaire ou postal

Date *Signature*

*** Pour tout ABONNEMENT, un cadeau : le pin's "Vendredi"**



• 5e RENCONTRES • INTERNATIONALES DE JAZZ

Nevers, du 12 au 16 novembre

Nevers innove cette année : les concerts seront gratuits à 15 h et 18 h 30. L'émotion, l'humour, le plaisir et la découverte seront au rendez-vous d'une programmation prestigieuse.

2 places à nos abonnés pour chacun des concerts de 20 h 30.

- 12/10 : Passagio Quintet Celea / Couturier
- 13/10 : Didier Levallet tentet
- 14/10 : Enrico Rava quartet
- 15/10 : Mal Waldron / Steve Lacy
- 16/10 : Orchestre Nat. de Jazz

• ONCLE VANIA • D'ANTON TCHEKHOV

Le Lucernaire, Paris 6e, à partir du 24 octobre

Le club et le Centre national d'art et d'essai du Lucernaire poursuivent leur collaboration. Le lieu est sympa (théâtre, cinéma, spectacles pour enfants... et même un restaurant pour l'après-spectacle). Nous, on aime.



L'été à la campagne. L'intrusion d'un couple (un professeur et sa jeune femme) et les bouleversements qu'il provoque dans l'existence quotidienne d'une famille apparemment sans histoire. Un orage va éclater...

Mise en scène : André Cazalas.

Le Lucernaire et "Vendredi" offrent à nos abonnés 15 places gratuites pour les représentations des 1er, 2 et 4 novembre. Tarif réduit (84 F au lieu de 140 F) à nos lecteurs se présentant avec "Vendredi" sous le bras, du 4 au 9 novembre.

NE L'OUBLIEZ PAS, CETTE PAGE CLUB EST À VOUS !
☎ 45.56.78.56/78.57

DOSSIER

LE TEMPS DE TOUSSAINT

Lorsqu'une tradition, aussi forte qu'obscure, coïncide avec une fête religieuse, la concordance des dates engendre une célébration-souvenir. Ainsi, la fête des morts laïque fixée au 2 novembre est-elle abusivement appelée "Toussaint".



▲ *Béthunes : les Charitables (1988).*

BELLE ET MALEMORT

CACHEZ CETTE MORT QUE JE NE SAURAIS VOIR...

Le laboureur de la fable sentait sa mort prochaine. Cette familiarité avec l'idée du trépas, cette acceptation sereine de l'inéluctable a pour ainsi dire disparu.
Aujourd'hui, la mort est devenue culturellement inacceptable. On ne veut plus voir mourir. Aussi honteuse que, naguère, les maladies du même nom, la mort est désormais camouflée et presque escamotée. Ce souci de masquer et de dissimuler l'ultime instant se traduit par les euphémismes, par le recours à des périphrases embarrassées pour éviter de nommer la Camarde. Si deux Français sur trois meurent à l'hôpital, ce n'est pas toujours pour des raisons strictement thérapeutiques. On peut réellement parler de relégation des mourants. Ces établissements ont actuellement dans leurs attributions la gestion de la mort. Tout se passe comme si l'agonie était obscène, de nature à polluer l'environnement quotidien. La généralisation des services palliatifs atteste de cette nouvelle mission. Le premier fut fondé à l'Hôpital international de l'université de Paris en 1987. Univers parallèle, silence sidéral, lumière à la fois intense et grisâtre, plantes androgynes, cette antichambre terrifiante d'un ailleurs de fiction parvient peut-être à soulager la famille, mais n'a déjà plus rien d'humain. Le passage du sommeil artificiel profond à la mort évite les tortures de la douleur absurde et marque certainement un progrès contre la souffrance physique, mais cet endormissement est la preuve que ni la famille ni la collectivité ne peuvent ni ne veulent plus assumer la sortie de vie. Alors que l'accouchement est redevenu un événement collectif, les vidéomaniaques "zoomant" à tout va pour guetter l'expulsion du nouveau-né dans la société humaine, la fin de l'être, son ultime instant, sont devenus insupportables. En réalité, par étapes successives, on éteint toutes les fonctions du corps comme l'on coupe une à une les manettes d'un tableau de bord. Cette mort parcellisée, qui

© Fondation Jean Jaurès

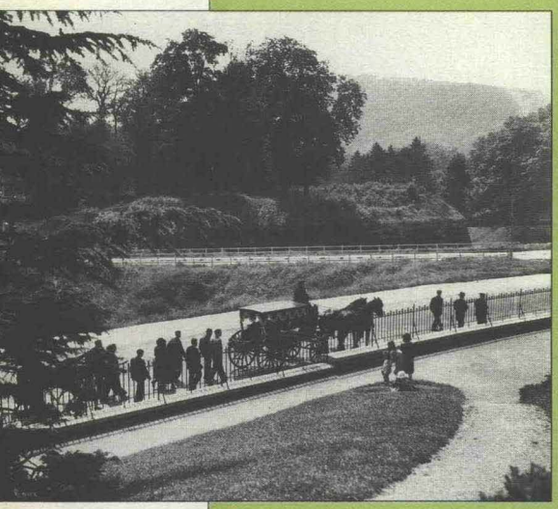

▲ *Enterrement, près de Besançon (vers 1950).*

EN EFFEUILLANT LE CHRYSANTHEME...

Cette année encore, onze millions de personnes vont déposer leur pot de chrysanthèmes sur la tombe familiale. A 100 F la potée, cela fait le milliard pour la seule Toussaint. La fête des Morts représente près de 10% du marché annuel des fleurs et plantes, selon les chiffres du Comité national interprofessionnel de l'horticulture, tandis que le marché annuel du cimetière représenterait 3,7 milliards de F.

La traditionnelle visite de novembre est donc respectée dans plus de la moitié des foyers français. Ce taux de fréquentation peut atteindre 70% et plus dans le Nord ou en Bretagne, tandis qu'il avoisine les 40% en région parisienne.

Ces 30 millions de pots et 1,8 million de bouquets de chrysanthèmes ont paradoxalement détourné les consommateurs de cette "fleur d'or" si magnifiquement traitée par Gauguin, mais qui sent trop la mort ; d'où toutes les tentatives euphémiques des horticulteurs pour désigner "autrement" la plante qu'ils baptisent tantôt marguerite d'automne, tokyo, spider, year round.

Longtemps, la visite au cimetière a été boudée par les jeunes. Mais les professionnels notent une transformation des pratiques fondée à la fois sur la quête des origines et sur une modification des valeurs tendant à élargir les catégories sociales et les classes d'age qui accomplissent le pèlerinage de la Toussaint.

A VOIR

"Les Rites funéraires préhistoriques"
Exposition, musée de l'Homme, palais de Chaillot, Paris XVIe. Tous les jours, sauf le mardi, jusqu'au 27 janvier 1992.
☎ *45.53.70.60*

confisque le dernier souffle qui n'est plus soupir mais coupure d'oxygène, n'a plus aucune fonction métaphysique. Si, autrefois, les enfants se pensaient produits légumiers issus de cultures potagères, la mort, en revanche, leur était familière. De nos jours, les gamins n'ignorent rien des manipulations physiologico-amoureuses, mais ne parviennent pas à obtenir une réponse raisonnable quant à la disparition soudaine d'un ancien. Cet escamotage est d'autant plus réussi que la cérémonie des adieux même s'est modifiée. Aux corbillards lourdement drapés d'argent ont succédé des limousines violines. Le noir est devenu haïssable et l'émotion vulgaire. Il y a encore une vingtaine d'années, les hommes en deuil portaient un galon de crêpe au revers du veston. Aujourd'hui, ces signes extérieurs de tristesse seraient du dernier mauvais goût. Il n'est jusqu'aux condoléances qui n'aient été abandonnées pour des registres impersonnels destinés à recevoir les signatures de sympathie. Cette fuite devant la nudité de la vie est la preuve que la mort a perdu sa dimension métaphysique, sa fonction heuristique et initiatrice.

Des squelettes en sucre

On imagine difficilement la familiarité que nos ancêtres entretenaient avec la mort. Sans avoir jamais approché la curieuse coutume sicilienne qui consistait naguère à distribuer aux enfants des petits squelettes en sucre le jour des morts, la vue et l'odeur du cadavre étaient leur quotidien. Le repos éternel, cette abstraction mi-religieuse mi-euphémique, n'est pas encore utilisé comme substitut à la mort dont on n'ignore rien de l'abominable alchimie. La mort est alors publiquement célébrée, l'agonisant l'objet de toutes les attentions, le protocole respecté de tous. A la fois solennelle et banale, la mort ponctue le rythme des jours, sans émotion excessive, mais avec gravité. Cette mort qualifiée "d'apprivoisée" par Michel Vovelle semble en effet domptée, dominée, comme un événement de compagnie. Une telle attitude de sérénité et d'acceptation découle d'une conception naturelle de la destinée. L'enfant qui, pour montrer qu'il a compris l'infini du trépas, déclare "qu'on est mort pour toute la vie" met ses pas dans les traces de ces sages, socialisés très jeunes, humbles devant les cycles de la nature. Ne songeant ni à se dérober, ni à se cacher l'évidence, ni d'ailleurs à l'exalter, la mort est simple, elle n'est alors belle que lorsqu'elle est lente, attendue dans l'acceptation naïve des croyances primitives. Surprend-elle l'être dans son sommeil, à l'improviste en quelque sorte, qu'elle devient la malemort.

Au temps des danses macabres

Au Moyen Age, de collective, la mort devient plus personnelle. Alors que de gigantesques épidémies déciment des populations entières, que les pages de registres se remplissent de la liste terrifiante des pestiférés, chacun prend soudain conscience que le trépas est le drame individuel par excellence. C'est l'époque où, des corps enterrés dans les églises, s'échappent l'odeur âcre et pestilentielle des chairs en décomposition. La représentation du cadavre s'impose dans les arts. De cette omniprésence découle une soif de vie d'autant plus avide que l'on sait l'existence brève, les dangers constants, la vie un sursis.

Les amours décomposées

A cette fièvre de vie, à cet attachement passionné à l'existence, ce révélateur de vie qu'est la mort va se muer en objet de tourmente avec la découverte que la douleur extrême est la perte de l'autre. La souffrance voyante, exaltée, exhibée, baroque devient de règle. Le XIXe siècle est le temps des odes dans les cimetières, des suicides sublimes, des charognes rimées. Des hordes de Werther sautent par la fenêtre, les phtisiques meurent avec panache, les douleurs lamartiniennes, les femmes noyées dans des crêpes de Chine et les miroirs voilés. La mort taboue, sa relégation, le refus actuel de l'inscrire dans l'ordre naturel, pourrait engendrer, avec la peur générée par le sida, une nouvelle perception. La maladie, qui s'inscrit dans la séculaire nomenclature des épidémies mythiques, en conjugant mort et sexe, annonce peut-être la mort châtiment. La montée des intégrismes ne serait pas étrangère à cette formidable régression. ■

LES OBSEQUES EN CHIFFRES

- *En 1991, on peut évaluer à 15.000 F le montant du service extérieur des Pompes funèbres.*
- *La fourniture du cercueil, selon qu'il est en bois de caisse, le cercueil du pauvre cher à Hugo, ou en chêne vernis, coûte de 1.500 à 8.000 F, le modèle haut de gamme comprenant plinthes et moulures, rosaces cache-vis, poignées travaillées, croix et plaque, capitonnage intérieur raffiné pastel.*
- *Le service lui-même, les porteurs, le corbillard, le creusement de la fosse ou l'ouverture du caveau s'élèvent à près de 2.000 F.*
- *A cela s'ajoutent les frais de transport et le traitement conservatoire du corps, obligatoire en cas de long parcours, le travail du marbrier, les couronnes de fleurs, les faire-part, les taxes municipales ; sans parler des éventuelles annonces nécrologiques. En cas de distraction de la famille, les Pompes funèbres prévoient à la rubrique frais avancés par les succursales, "une gratification suivant l'usage local". La facture s'alourdit considérablement si l'on coche la rubrique "soins somatiques". La chaîne du grand froid, la thanatopraxie à domicile ou en funérarium constituent réellement un luxe ultime.*

En ce qui concerne le tarif des concessions, de 2 m² au minimum, il varie en fonction de l'implantation du cimetière et de la nature du bail retenu, temporaire (de 6 à 15 ans), trentenaire, cinquantenaire ou perpétuel. Selon que l'on opte pour Pantin ou Passy avec vue sur le Trocadero, voisinant avec Jean Giraudoux, les prix passent du simple au double. Intellectuel, Montparnasse est chic et cher et le Père Lachaise haut de gamme.

- *La crémation est relativement peu onéreuse, même si l'on ne mégote pas sur la musique. Aussi, pour ne pas laisser trop amputer leur bénéfice, les ordonnateurs ont-ils veillé à la qualité des urnes funéraires.*

Lorsque la douleur brouille l'entendement, ce catalogue macabre proposé à voix basse, presque en confidence, est accepté sans difficulté. Il y a quelque chose de fondamentalement choquant à constater la bonne santé des actions en Bourse de ces entreprises de pompes funèbres qui rackettent littéralement les familles éprouvées.

A LIRE

- ***"Essai sur l'histoire de la mort en Occident du Moyen Age à nos jours".***
Philippe Ariès.
Coll. Points Histoire, 256 p., 33 F. Seuil, 1977.
- ***"Mourir autrefois".***
Michel Vovelle. *Coll. Folio Histoire. 256 p., 33 F. Gallimard, 1983.*
- ***"Rites de la mort : pour la paix des vivants".***
Louis Vincent Thomas.
Coll. Essais. 295 p., 85 F. Fayard, 1985.

LE CHAMP DES MORTS

Dans l'Antiquité, les lieux d'inhumation sont hors des villes. Les vivants et les morts ne cohabitent pas. Ce n'est que l'extension progressive des cités qui va englober peu à peu ces espaces réservés.

Campos santos

Les premiers chrétiens se feront enterrer dans des basiliques, extra muros, construites sur les reliques de martyrs. Mais, avec le développement du christianisme, un nombre sans cesse croissant de dépouilles envahissent les bâtiments, les transformant en authentiques cloaques. Le concile de Braga fixe, en 563, que sera désormais considéré comme champ de sépulture l'espace situé autour d'un édifice religieux et que seuls, désormais, les membres du clergé et les hauts dignitaires auront droit de reposer à l'intérieur des églises.
Les cadavres vont alors être inhumés en fosse commune. Et, très vite, une topographie idéale s'instaure. Les places de choix sont contre le mur de l'église, sous "l'égout du toit", pour bénéficier de l'eau forcément bénite qui s'écoule des divines gouttières.
L'église est alors le centre de la cité et, de ce fait, le cimetière un lieu très fréquenté qui n'a rien d'un site de recueillement. Espace de palabres, de promenades, de réunion, on s'y livre au commerce et à la prostitution, l'on peut y rendre la justice laïque et canonique. C'est une véritable agora.

La tombe individuelle

Dès le XIIIe siècle, la structure du cimetière se transforme, ajustant sa morphologie à l'évolution des mentalités. Le cimetière sera désormais clos de murs pour délimiter une aire sacrée dominée par la croix plantée en son centre. Cette sanctification n'empêche pas diverses activités mécréantes de continuer à s'y tenir.
L'homme a pris conscience que la mort est éminemment individuelle et la fosse commune lui paraît soudain par trop collectiviste. C'est alors que les tombeaux se généralisent, les inscriptions funéraires précisant l'identité de défunts que l'on ne veut plus anonymes.
Mais les espaces délimités s'avérant vite trop restreints, des charniers ou des ossuaires sont édifiés pour recevoir, après un temps convenu, les reliques publiques.

Des volées d'anges

Bientôt, l'aspect du cimetière va radicalement changer avec l'introduction de l'iconographie funéraire. Les scènes de genre transforment les sobres dalles en sculptures académiques. Cette personnalisation extrême traduit dans la pierre la souffrance exhibée. De pâles enfants sont veillés par des mères en larmes, les couples se tendent la main par delà le trépas, des volées d'anges voisinent avec des colonnes brisées. Ces allégories ne se rencontrent plus au cœur des villes, le siècle des Lumières ayant marqué une réelle réticence à toute promiscuité entre vivants et morts.
C'est un décret de prairial de l'an XII qui exile définitivement les cimetières. Il s'agit de les éloigner des bâtiments ecclésiastiques et de marquer ainsi clairement que la sépulture n'est plus l'affaire du clergé. Avec cette mesure prend fin également l'anathème qui frappait les comédiens, les juifs et, longtemps, les protestants, jusque-là interdits de séjour éternel.

Dernière demeure

Le XIXe siècle voit se multiplier les caveaux familiaux, avec leurs généalogies gravées dans le marbre. La bourgeoisie, qui s'est enrichie, fidèle au slogan de Guizot, affiche son unité, son aisance, sa réussite en investissant dans la pierre tombale, en clôturant son bien d'une grille de fer alambiqué, en édifiant des chapelles néogothiques du plus mauvais goût.

La surpopulation

Aujourd'hui, la dernière résidence a beau s'être décentralisée à la périphérie, les villes des morts volent trop de place aux vivants. On a donc vu ces dernières années se développer des sortes d'HLM, baptisées tours du silence, où tombeaux et urnes sont rangés en hauteur.

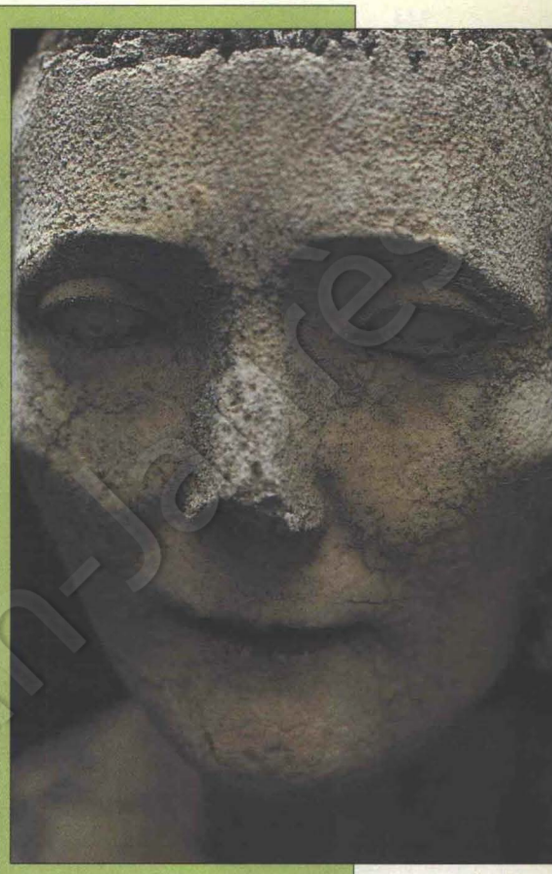

Certaines municipalités ont créé des cimetières jardins ou des parcs du souvenir sur le modèle américain, les dépouilles étant ensevelies sous du gazon. De plus en plus, l'incinération apparaît comme un remède à la surpopulation des cimetières traditionnels, mais cette pratique, qui n'est plus condamnée par le Vatican, rencontre une opposition un peu superstitieuse, la biblique formule "tu es poussière" paraissant plus terrifiante que la lente décomposition animale. ■



■ LE COMMERCE FUNEBRE ■

La loi de 1904 a confié à la commune l'organisation du service extérieur des pompes funèbres, au titre du service public. Ce service extérieur comprend : le transport du corps, la fourniture des corbillards, des cercueils, des tentures, des voitures de deuil, ainsi que le personnel nécessaire aux mises en bière, aux inhumations ou aux crémations. La commune peut assurer elle-même ces prestations sous forme d'une régie ou en confier la concession à une entreprise privée. Elle peut décider de laisser jouer la concurrence. En réalité, il règne bien un monopole. Plus de 5.000 communes sur 36.000, totalisant 25 millions d'habitants, soit environ 45% de la population française, ont rétrocédé le service extérieur à une officine privée. Plus de la moitié de ces municipalités ont abandonné cette mission de service public à la société des Pompes funèbres, la dénomination volontairement générique masquant la réalité monopolistique de cette entreprise, dont la société mère, Pompes funèbres générales, est une filiale appartenant au groupe de la Lyonnaise des eaux. La loi du 9 juillet 1986 a assoupli la règle du monopole, garantissant la liberté de choix entre ce dernier, la régie ou toute autre entreprise installée dans le lieu de la commune d'inhumation, de la mise en bière ou du domicile.
Cette libre concurrence théorique ébranle à peine certaines des modalités d'exercice du monopole. La loi de 1904 sous-tendait une philosophie d'intérêt général et de gratuité. On peut parler de détournement lorsque cette gratuité se transforme en pactole, et le service public en dividendes. A l'initiative du ministère de l'Intérieur, une réflexion est actuellement menée en vue d'établir un code national de déontologie. Il s'agit de fixer les conditions d'agrément et les règles d'encadrement de la profession, révision indispensable dans la perspective du marché unique européen.

Dossier préparé par Françoise Roby

les cycles en campagne

Lentement mais sûrement, les cycles se mettent en place dans les écoles de France. Une évolution plus facile dans les petites écoles rurales où maternelle et primaire ont toujours vécu ensemble. Comme à Caligny, dans l'Orne.



▲ *A Caligny, l'interaction entre les âges est un facteur de réussite.*

"En campagne, on est obligé d'innover, sinon les enfants partent dans les écoles des villes !", constate avec lucidité Bernard Chesnais, directeur d'une petite école de cent deux élèves à Caligny, dans l'Orne. Alors, sans que personne ne leur demande rien -l'Orne n'étant même pas département pilote pour la mise en place des cycles- Bernard Chesnais et ses quatre institutrices se sont lancés...

Depuis l'année dernière, ils sont passés des classes traditionnelles à deux niveaux aux cycles. Ainsi, les classes de "cycle 2" réunissent des enfants de la grande section maternelle, de CP et de CE1. Un décloisonnement radical : les élèves ne se retrouvent par classe traditionnelle qu'une heure trente par jour pour les activités physiques et artistiques.

Car, dans cette petite école aux airs un peu désuets, on est à la pointe de la pédagogie moderne ! On pratique le "questionnement de texte"... Les élèves doivent, par déductions et questions successives, identifier le genre du texte -conte, poème, fiche documentaire- et comprendre ce qui leur est demandé. Ils doivent également reconstituer des passages manquants, remettre en ordre des phrases inversées, ajouter des paragraphes, etc. "L'idée est d'utiliser l'interaction entre les âges. Les grands, qui savent déjà un peu lire, font des réflexions qui aident les petits. Les petits, eux, jouent le rôle d'ingénus et stimulent les grands qui doivent réfuter ou confirmer leurs hypothèses parfois un peu naïves", résume Françoise, institutrice en cycle 2.

Séduisant, mais pas évident ! Même si tous les élèves travaillent sur le même texte, les institutrices sont obligées de le présenter de façon différente selon les âges. Complexe. Autre contrainte : avant de travailler en classe entière, les élèves commencent souvent par travailler par groupe d'âge. Et l'institutrice de courir à perdre haleine d'un groupe à l'autre !

Attention, insistent les institutrices, "groupe d'âge ne signifie surtout pas groupe de niveau ! Un élève de CP qui suit bien, pourra faire des cas de CE1 et terminer son cycle en deux ans au lieu de trois. Si un élève a des difficultés, il restera quatre ans en cycle 2, sans qu'il soit question de redoublement. Chacun travaille selon ses compétences du moment", explique Anne-Marie Fouqué, également institutrice en cycle 2.

Ce brassage des âges semble enchanter les "grands" : "on aide les petits qui ne comprennent pas", se plaisent-ils à répéter, un brin de fierté dans le regard. Quant aux petits... certains trouvent le temps un peu long. "Quand on travaille avec les grands, c'est dur. Parfois, je préfère faire un dessin", avoue franchement Gaëlle. A Caligny, on se défend pourtant de nier la spécificité de la maternelle. "On ne veut pas pousser les petits à tout prix, leur faire brûler les étapes, simplement les mettre dans un bain de culture pour leur donner le plus tôt possible le goût d'apprendre."

Une petite révolution qui a demandé un engagement de tous les instants de la part des instituteurs. "Les cycles ne se mettront pas magiquement en place en janvier, conclut Dominique Trigon, du SNI-PEGC. C'est une façon de travailler complètement nouvelle. Les adaptations, relativement aisées dans les petites écoles rurales, le sont moins dans des établissements urbains de vingt-cinq classes. Il faudra de la souplesse, des moyens et du temps."

Isabelle Gravillon

BREF... EN BREF... EN

■ **Accord historique entre l'Etat et la Sécurité sociale pour limiter la progression des dépenses de santé. Un taux d'évolution annuel global des dépenses sera défini par l'Etat et un dispositif pour leur régulation élaboré d'ici à un mois entre gouvernement et partenaires sociaux après concertation avec les professionnels de santé. Contre une réduction des remboursements, type plan Séguin, gouvernement et caisse d'assurance maladie ont choisi de responsabiliser les praticiens.**

■ Cycles en primaire, réforme des lycées, instituts universitaires de formation des maîtres, "les réformes en cours seront stoppées... et les collectivités locales pourront augmenter leur aide aux écoles privées" si l'opposition revient au pouvoir, a affirmé Alain Juppé, sécrétaire général du RPR, présentant le projet éducatif de son parti. Propos à méditer pour tous ceux qui pensent que "la gauche et la droite, c'est la même chose".

■ **En tête du palmarès des villes obtenant le label "petite enfance" : Saint-Brieuc (22), Villiers-le-Bel (95), Toulouse (31), Saint-Quentin-la-Poterie (30), et Migné-Auxances (86). Décerné pour la première année par le secrétariat d'Etat à la Famille, ce label récompense les communes ayant la politique la plus dynamique en faveur des enfants.**

■ Sur les 6.400 élèves ayant obtenu le bac professionnel en 1988, 90% ont trouvé un emploi en moins de six mois, dont 24% chez l'employeur où ils avaient effectué leur stage. Bilan moins positif pour les filles : 23% ont un premier emploi dans le cadre des "mesures jeunes" contre 9% pour les garçons (source CEREQ).

■ **"Chèques-déjeuner-étudiant" à Dunkerque. Une initiative de l'Association pour la promotion de l'université sur le littoral nord pour remédier au retard d'ouverture du restaurant universitaire.**

■ 17 universités et 36.000 étudiants : à elle seule, l'Ile-de-France scolarise un tiers de la population universitaire française. 70 départements d'IUT seront créés d'ici à 1993. 20.000 étudiants seront accueillis d'ici à l'an 2000 dans les quatre nouvelles universités franciliennes -Cergy-Pontoise, Marne-la-Vallée, Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines et Evry-, permettant le transfert de 50.000 étudiants des facultés parisiennes saturées.

■ **"Débuter dans le métier d'enseignant" : numéro spécial des "Cahiers pédagogiques", très actuel alors que se généralisent les instituts universitaires de formation des maîtres (il faut recruter 300.000 nouveaux enseignants d'ici à l'an 2000).**

■ Seuls 15% des Français savent que les conseillers régionaux sont élus département par département (sondage CSA-"La Gazette des communes").

■ **Colloque de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité, présidée par le sénateur Henri Caillavet, les 16 et 17/11, au Palais des congrès, à Paris. Avec le professeur Léon Schwartzenberg, Guy Thomas, Benoîte Groult...**

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

et pour l'Auvergne ?

L'annonce de la démission de Roger Quilliot a été une nouvelle fois l'occasion de s'interroger sur la politique d'aménagement du territoire. Que fait-on pour l'Auvergne ?

Depuis 1990, l'aménagement du territoire renaîtrait de ses cendres, mais sa logique étant plus celle du "paquebot que du hors-bord", selon l'expression de Jean-Pierre Duport, responsable de la DATAR, impossible de faire refleurir la prospérité aux quatre coins de France -et, en l'occurence, au milieu- en claquant des doigts.

L'Auvergne est pourtant impatiente, même si l'aménagement du territoire d'hier et d'aujourd'hui ne l'a pas vraiment oubliée. Il y avait eu déjà le plan Massif central, lancé en 1975, par VGE. Aujourd'hui, l'action de l'Etat passe en partie par le budget -limité- du ministère de Michel Delebarre. En 1992, 650 millions de F sont consacrés à la fameuse PAT (prime à l'aménagement du territoire) qui aide à l'implantation d'entreprises (voir carte). En 1990, pour l'Auvergne, 45 millions de F de la PAT ont été négociés à travers 18 dossiers représentant 1.168 emplois. Une ombre au tableau : l'agglomération de Clermont-Ferrand est exclue de cette "prime automatique" réclamée par Giscard. "La demande est sur le bureau de la Commission européenne, explique-t-on au ministère, on ne l'obtiendra pas sans contrepartie." La décision dépendrait ainsi du bon vouloir de Sir Brittan, commissaire européen à la Concurrence. Maurice Pourchon, ex-président de région et conseiller général, propose une autre solution : supprimer la prime dans certains cantons, peu attractifs, pour l'attribuer à Clermont-Ferrand. L'Auvergne est l'objet d'autres attentions. Une exclusivité notamment : depuis un an, un sous-préfet, André Horel, a été dépêché sur place, chargé d'une mission de prospection industrielle. Clermont-Ferrand vient également d'être admis dans le club des métropoles signant des "chartes d'objectifs", ce qui doit l'aider à prendre place dans l'Europe en constituant un pôle d'excellence.

L'Europe est d'ailleurs plus qu'une perspective : elle aussi verse son obole à l'Auvergne à travers ses fonds structurels, dont l'attribution est négociée par la DATAR. Comme zone rurale, l'Auvergne bénéficie d'un programme lié à "l'objectif 5B" (1989-1993) : 452 MF de la Communauté, complétés par 270 MF de l'Etat, 304 des collectivités locales et 496 MF de maîtres d'œuvres privés. Elle est également concernée par l'objectif 2 (zones de reconversion industrielle) pour le bassin de Montluçon et le val d'Allier.

L'aménagement du territoire, c'est encore l'action de chacun des ministères. Au premier rang, désenclavement oblige, les transports. A Paris, on met en évidence les réalisations, l'A 71, Clermont-Ferrand-Paris, par exemple, ou les projets en cours, l'A 89, vers Bordeaux, ou encore la route express centre Europe-Atlantique. Sur place, on dénonce la lenteur de ce qui s'est fait ou le tracé de ce qui doit se faire.

L'aménagement du territoire, c'est ensuite la mobilisation des ministères. En ce moment, les administrations couvent le "plan Auvergne" tant espéré. Il a été lancé au printemps, au moment de l'annonce du cinquième plan Michelin. "Il consiste, explique-t-on au ministère de Michel Delebarre, à dire : vous, Transports, Industrie, Santé... proposez quelque chose pour l'Auvergne." S'ensuit un relevé de décisions que l'Aménagement du territoire s'en va porter chez le premier ministre, auquel il demande, le plus souvent, une rallonge. Il est probable que le coup de sang de Roger Quilliot aura contribué à accélérer le processus.

Maryline Trassard

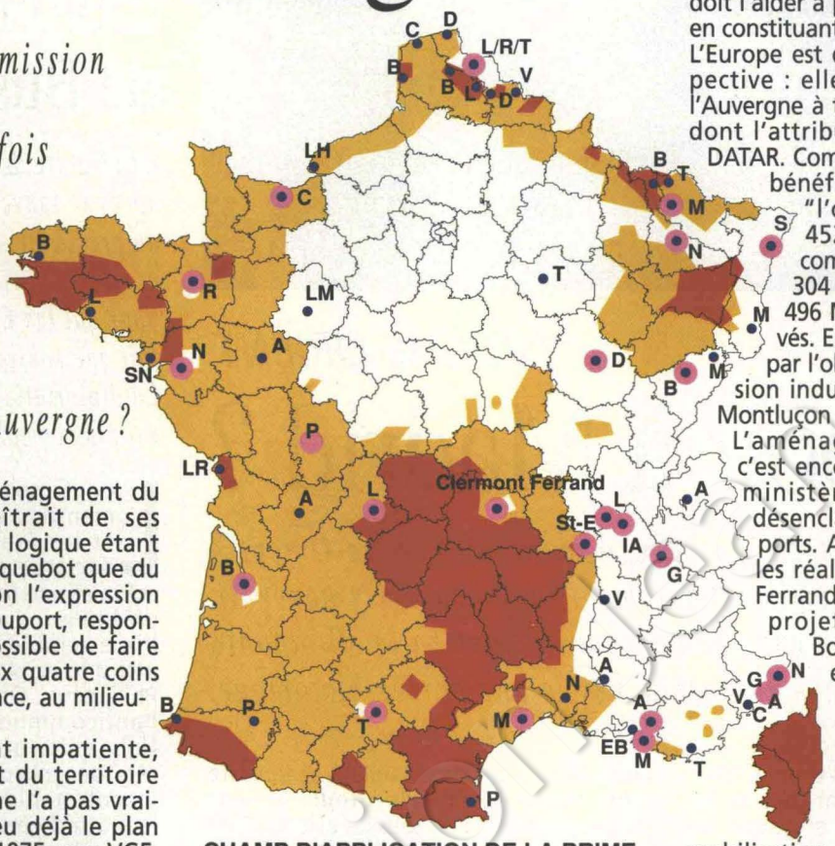

CHAMP D'APPLICATION DE LA PRIME D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- *Projets industriels 35.000 F / emploi*
- *Projets industriels 50.000 F / emploi*
- *Pôles de recherche au taux maximum (projets tertiaires)*
- *Agglomérations au taux maximum (projets tertiaires)*

BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF

■ Au congrès des maires de France (22-25/10), vives discussions sur de nombreux sujets :
• diminution des compensations allouées par l'Etat aux collectivités locales en contrepartie de la réduction de la taxe professionnelle accordée aux entreprises (le manque à gagner étant passé, à la demande du groupe socialiste, à 2,2 milliards contre 4,2 milliards prévus) ;
• future dotation de solidarité rurale ;
• régime indemnitaire des fonctionnaires...
Autant de questions sur lesquelles l'opposition, toujours plus présente au sein de l'Association des maires de France (AMF), a mis en cause le gouvernement.
Seule la perspective d'une discussion prochaine du statut de l'élu a procuré un peu de satisfaction. Tous les élus avaient sans doute en tête un des résultats du sondage effectué par la "Gazette des communes" : si 84% des Français reconnaissent l'efficacité de leur maire, 34% doutent de son honnêteté.

■ **Rapport sur le traitement, le recyclage et la valorisation des déchets de Jean-Marie Bockel, président de la commission de la production et des échanges. Il propose une taxe sur la mise en décharge destinée à soutenir les actions nationales en matière de gestion des déchets (recherche, développement technologique...), le passage de la TVA au taux réduit de 5,5% pour les installations de traitement et de stockage, l'interdiction progressive de la mise en décharge de certains produits recyclables ou valorisables.**

■ Les 2e rencontres du développement local, organisées par le CRIDEL (Centre de rencontres et d'initiatives pour le développement local) auront lieu à Angers les 28 et 29 octobre. Démocratie locale, gestion de l'environnement, emploi, services publics...
Série de thèmes abordés par les ministres (les rencontres seront ouvertes par E. Cresson) et par des responsables locaux. ☎ 44.24.06.06



James Baker et Itzhak Shamir, le 17 octobre, à Jérusalem.

PROCHE-ORIENT

l'espoir à Madrid ?

La paix, demain, au Proche-Orient ? Le chemin est sûrement long avant d'y parvenir. Mais la conférence de paix, qui s'ouvrira le 30 octobre avec Bush et Gorbatchev, a une portée historique.

Pour la première fois depuis 1947, Israël, ses voisins arabes et les Palestiniens vont engager un dialogue que tous avaient refusé jusqu'à présent. Seule exception, remarquable, bien sûr, les accords de Camp David, qui n'avaient concerné que l'Egypte et Israël et qui, à l'époque, avaient suscité l'hostilité de tous les autres Etats arabes.

Au cours de ces quarante-quatre ans, ceux qu'une histoire millénaire et récente a contraint à cohabiter sur la même terre se sont affrontés sans merci, murés dans la haine, l'incompréhension et l'ignorance mutuelles. Plus qu'aucun autre, peut-être, ce conflit dépasse son espace géographique pour impliquer, au-delà des choix politiques personnels ou des attitudes des gouvernements, chacune et chacun d'entre nous.

Aujourd'hui, avec la chute du mur de Berlin et l'effondrement du bloc de l'Est, une parenthèse historique se ferme. Le monde est à la recherche d'un nouvel ordre de paix. La guerre du Golfe et la conférence de Madrid, qui en est une des conséquences positives, en sont les manifestations les plus visibles. Dès lors que la détente entre l'URSS et les Etats-Unis n'assurait plus aux uns et aux autres leurs soutiens traditionnels, les frères ennemis avaient-ils d'autre choix que de se rallier aux propositions de James Baker ?

La tenue de la conférence constitue, en effet, un succès de la diplomatie américaine et du secrétaire d'Etat qui, au cours de huit tournées au Proche-Orient en sept mois, a su, avec habileté et ténacité, convaincre des interlocuteurs souvent retors et réussi là où tous les efforts diplomatiques avaient jusqu'alors échoué.

Il est vrai enfin qu'au fil des années, les esprits avaient dû évoluer, à leur corps défendant parfois, sous la pression des faits et du temps. Les guerres entre les hommes ne sont heureusement jamais éternelles. Les pays arabes, comme la majorité de l'OLP, semblent résignés à l'existence de l'Etat d'Israël. Itzhak Shamir vient de reconnaître, pour la première fois, que "l'OLP existe quelque part".

Déjà, au cours de la guerre du Golfe, les provocations de Saddam Hussein n'avaient pas réussi à faire voler en éclats la coalition formée contre lui, dans laquelle se trouvaient côte à côte, notamment, Israël et une majorité des pays arabes.

Ces premiers signes annonciateurs d'évolution se concrétisent aujourd'hui. Pour autant, tout commence à Madrid. De longs mois, voire des années, de négociations seront sans doute nécessaires pour parvenir à une paix sûre et durable, tant les points de vue et les souhaits des uns et des autres divergent. Mais le fait que le processus engagé -auquel on peut regretter que les Nations Unies et surtout, l'Europe ne soient pas plus associées- permette enfin qu'un dialogue s'instaure est en soi un grand pas en avant. Un vrai message d'espoir.

Ghislaine Toutain

la nouvelle diplomatie de Bush

La vivacité des réactions américaines après le renversement du président Aristide en Haïti a surpris plus d'un observateur pour qui les Etats-Unis n'ont jamais fait que soutenir les dictatures. La diplomatie américaine est plus complexe qu'on ne le pense.

Longtemps, un des désaccords fondamentaux entre les pays européens et les Etats-Unis a été l'hostilité déclarée des Américains envers le colonialisme (expédition de Suez, guerre d'Algérie...), même si cet anticolonialisme semble contradictoire avec leur attitude en Amérique centrale ou aux Philippines. On oublie aussi, parfois, que l'anticommunisme virulent des Etats-Unis, outre qu'il convenait à leurs intérêts de grande puissance, était aussi, incontestablement, une traduction de leur attachement aux principes démocratiques. Les peuples soumis aux dictatures communistes ne s'y sont pas trompés : la popularité des Etats-Unis en Europe de l'Est, en Chine populaire, en Birmanie, où les foules ont défilé sous les murs de l'ambassade américaine pour réclamer "la démocratie à l'américaine", n'est pas

FRANÇOIS M "LA FRANCE GRAND

Deux points forts de l'intervention de François Mitterrand sur France-Inter

L'EUROPE

(...) Il y a le rendez-vous de Maastricht, en Hollande, à la fin de l'année, pour une politique, une diplomatie et une monnaie communes (...) Et le problème de la défense européenne s'est greffé sur l'ensemble de ces tentatives, qui réussissent, qui devraient réussir, auquelles nous appliquons toute notre énergie.

(...) Puisque l'Europe devient une grande puissance -elle est aujourd'hui la première puissance commerciale du monde- une comparaison est possible avec les Etats-Unis sur le plan technologique et industriel. Nous sommes une telle force montante aujourd'hui qu'il est normal qu'on se dise : est-ce qu'on va dépendre des autres pour notre sécurité ? Ne vaudrait-il pas mieux se doter de notre propre défense ?

(...) Nous sommes, l'Allemagne et la France, membres de l'Alliance atlantique ; (la proposition franco-allemande) est simplement l'amorce de nouveaux moyens de défense qui, peu à peu, prendra de l'importance, parce qu'on ne peut pas imaginer que

due uniquement à l'ignorance qu'ils peuvent avoir des difficultés inhérentes au capitalisme débridé, mais aussi à un attachement aux principes démocratiques d'outre-Atlantique.
Il est vrai aussi que la politique étrangère américaine a évolué, avec l'échec de la guerre du Viêt-nam. La lutte contre la ségrégation raciale des présidents démocrates Kennedy et Johnson s'est traduite petit à petit par une politique étrangère de plus en plus défavorable au régime d'apartheid d'Afrique du Sud. Les majorités démocrates au Congrès ont réussi à imposer tant au président Reagan qu'au président Bush une politique de sanctions contre Pretoria plus sévère que celle adoptée par les pays de la Communauté européenne, y compris la France, pourtant en pointe dans ce domaine.
Le président Carter, lui aussi démocrate, avait fait faire un pas de plus à sa diplomatie en mettant en avant de façon constante, malgré les réserves des spécialistes militaires, la défense des droits de l'homme, notamment en Amérique latine. Il est peu à peu apparu, aux yeux de nombreux Américains, que les dictatures réactionnaires ne constituaient pas un frein au communisme, mais qu'elles exacerbaient les tensions sociales et favorisaient le développement des guérillas et des extrémismes de gauche. Cette prise de conscience de la nécessité de respecter les droits de l'homme a eu lieu de façon concomitante en Amérique latine : les sandinistes, après leur arrivée au pouvoir, ont toujours maintenu le multipartisme, une certaine liberté de la presse et l'économie de marché. Le contraste avec les révolutionnaires cubains est saisissant. L'aggravation du problème de la drogue aux Etats-Unis a aussi fait comprendre aux dirigeants américains à la fois qu'il fallait résoudre les difficultés sociales en Amérique latine pour éviter que les paysans ne poursuivent la culture du pavot, et que les régimes dictatoriaux, de droite comme de gauche, offraient un terreau idéal pour la corruption liée au trafic. Si les Etats-Unis se sont retournés de façon aussi nette contre le régime duvalieriste en Haïti, c'est en bonne partie à cause des problèmes liés au trafic de la drogue.
Au Moyen-Orient, aussi, l'évolution américaine a été sensible. Beaucoup pensaient que jamais les Etats-Unis n'oseraient affronter la droite israélienne sur la question des territoires occupés. C'est pourtant ce qui s'est passé depuis un mois. L'aide à l'Egypte et à Israël absorbe une grande partie de l'aide au développement américaine. En contrepartie, ceux-ci exigent que le Likoud au pouvoir en Israël accepte d'envisager d'échanger les territoires contre la paix.
Cette lente évolution de Washington ne doit pas masquer d'autres facteurs moins positifs. Les difficultés économiques des Etats-Unis les conduisent à une agressivité commerciale tous azimuts riche de dangers pour l'avenir. Jusqu'ici, les Etats-Unis n'avaient pas de mal à être favorables au libre-échange puisqu'ils étaient souvent les plus forts, en tout cas dans les domaines d'avenir, à haute technologie et à forte valeur ajoutée. Or, la concurrence du tiers monde pour les produits de consommation courante (chaussures ou jouets), la concurrence japonaise et européenne pour les produits sophistiqués, a décimé des pans entiers de l'industrie américaine. La politique officiellement libre-échangiste des Etats-Unis est ainsi minée de l'intérieur par des réflexes autoritaires cherchant à maintenir par la coercition les intérêts de grandes puissances du pays. Pour éviter un échec des négociations du GATT, il faudra pourtant bien que les Américains, eux aussi, fassent des concessions. Et si beaucoup d'industries américaines manquent de compétitivité, ce n'est pas grâce à un protectionnisme déguisé qu'elles y remédieront.
Enfin, le fameux lobby militaro-industriel et les fonctionnaires du Pentagone ont du mal à comprendre que les Etats-Unis n'ont plus les moyens de se comporter comme le gendarme du monde. Au moment où les troupes américaines se retirent d'Europe, un rééquilibrage de rapports de forces entre Européens et Américains au sein de l'Alliance atlantique est une nécessité. La dernière proposition franco-allemande dans le domaine de la défense européenne n'est qu'une étape sur un chemin qui sera long et difficile. Mais la voie est désormais tracée. Un combat d'arrière-garde de la part de Washington ne servirait qu'à exaspérer davantage encore les Européens, alors que le rééquilibrage est inéluctable.

Axel Quéval

ITTERRAND : A AVEC L'EUROPE."

les Etats-Unis d'Amérique seront toujours au premier rang pour se substituer aux Européens afin d'assurer leur défense.
(...) Les Français grandiront avec l'Europe (...) il faut qu'ils sachent quelle est ma conviction et là où je les conduis.

LA CONFERENCE DE PAIX

(...) J'étais le seul homme politique de l'époque à considérer que (les accords de Camp David) c'était une bonne chose. Ce n'était pas suffisant, mais c'était une bonne chose.
Aujourd'hui, les pays arabes et Israël se rencontrent en effet sous le parrainage des Américains et des Russes, -je ne sais pas comment dire : les Soviétiques ? Ce qui était hier l'Union Soviétique ?. Cela a toujours été ainsi. On commence à s'en dégager, on commence à se défaire de cette double tutelle. En l'occurence, elle est utile, il faut le reconnaître.
On dit souvent, et je lis, que la France est absente. Comme si c'était une singularité. Aucun pays d'Europe occidentale n'est présent dans cette négociation. Mes prédécesseurs, depuis 1945, n'ont jamais pu obtenir qu'elle fût présente. Aujourd'hui, nous n'en avons jamais été aussi proches.

BIRMANIE
FACE AU NOBEL DE LA PAIX, LE SLORC NE VEUT RIEN LACHER



▲ *Aung San Suu Kyi, prix Nobel de la paix 1991.*

Le SLORC, n'est pas une bête immonde sortie d'un film de Spielberg. C'est le sigle qui sert de cache-sexe aux militaires au pouvoir, en Birmanie. En effet, malgré une condamnation internationale unanime, et bien qu'ils aient ruiné leur pays, les dictateurs de Rangoon ne cèdent pas.
Obligé, le 27 mai 1990, sous la pression internationale, d'organiser des élections libres, ce régime a subi la victoire massive de l'opposition. L'interdiction de tout rassemblement politique, la mise en résidence surveillée des dirigeants de l'opposition, l'absence de toute liberté de presse et la création de centres de détention où la torture est pratiquée, l'impossibilité qu'ont eu la plupart des groupes ethniques minoritaires de voter, faisaient craindre le pire. Mais l'électorat birman a réagi avec courage. Les candidats de l'opposition ont remporté 392 sièges sur 485.
De crainte des représailles, notamment japonaises, pays traditionnellement très présent en Birmanie, le régime militaire n'a pas osé contester la validité des élections. Mais il a prétendu que le nouveau Parlement ne pourrait siéger valablement qu'après l'adoption d'une nouvelle constitution, laquelle réduirait considérablement ses pouvoirs ! La junte a même déclaré qu'elle comptait rester au pouvoir pendant encore cinq à dix ans. Cependant, le pays est de plus en plus isolé sur la scène internationale. Le prix Nobel de la paix, attribué à Aung San Suu Kyi, fondatrice en 1988 de la Ligue nationale pour la démocratie (LND) et assignée à résidence depuis, donnera plus de résonance encore à l'opposition.
L'arrêt d'une grande partie de l'aide occidentale a rendu encore plus fragile une économie minée par vingt-six ans de mauvaise gestion de l'Etat, une corruption généralisée et un marché noir omniprésent. En 1987, la Birmanie, qui fut le premier exportateur de riz d'Asie, a connu l'opprobre d'être classée par l'ONU dans la catégorie des nations les moins développées.
Le régime a essayé de trouver de nouvelles sources de devises : il est en train de dilapider les forêts de teck du pays, ressource unique puisque 70% des réserves mondiales s'y trouvent. Cette politique, outre les graves dangers qu'elle fait courir aux réserves mondiales de teck, aura certainement les mêmes conséquences qu'en Thaïlande (érosion des sols, inondations catastrophiques, etc.). Le Sénat américain a voté l'interdiction de toute importation en provenance de Birmanie. Les Américains estiment que les dirigeants birmans semblent s'intéresser de plus en plus près aux profits réalisés par les trafiquants de drogue dans le "triangle d'or", qui fournit 40% de l'héroïne vendue sur le marché des Etats-Unis.
L'opposition birmane, qui a su faire preuve d'une patience remarquable, est lasse d'attendre et a décidé de mettre en place un gouvernement en exil à la frontière thaïlandaise. De son côté, le régime, toujours aussi isolé sur la scène internationale, s'est rapproché de la Chine populaire qui est devenue son principal fournisseur d'armes.

A.Q.

vers des impôts réduits pour employeurs à domicile

Le plan emploi du gouvernement prévoit d'importantes mesures pour développer les emplois de proximité (services aux personnes) dont la plus importante est une réduction d'impôt à partir de 1992.

On compte quelque 520.000 employeurs déclarés d'un salarié à domicile. Sur ce chiffre, 200.000 bénéficient de l'exonération ouverte aux personnes handicapées ou âgées de plus de 70 ans. L'évolution des modes de vie a augmenté les besoins des familles en matière de services mais, souvent, celles-ci se heurtent à l'insuffisante organisation de l'offre de service au plan local,



et à des contraintes financières. Le nouveau dispositif prévoit de simplifier les procédures de déclaration de paiement des charges sociales, d'aider les ménages et de donner un appui à une meilleure organisation de l'offre de services à l'échelon local.

L'aide fiscale

L'aide proposée est de prendre en charge une partie du coût du travail supporté par les ménages. Une réduction d'impôt de 50% des dépenses engagées sera instituée à partir du 1er janvier 1992 pour les ménages (assujettis à l'impôt sur le revenu) qui emploient un salarié à domicile, quel que soit l'emploi (garde d'enfant, de personne âgée, travaux de ménage...) et même s'il ne s'agit que de quelques heures par semaine. Les dépenses déductibles seront plafonnées à 25.000 F par an, ce qui fait un avantage fiscal maximal de 12.500 F par an, soit plus de 1.000 F par mois. Le calcul des dépenses engagées s'effectuera, déduction faite des avantages dont peuvent bénéficier certains ménages (par exemple allocation de garde d'enfant à domicile). La nouvelle réduction d'impôt sera cumulable avec l'actuelle réduction pour frais de garde, lorsque celle-ci correspond à des dépenses effectuées à l'extérieur du domicile des parents (crèches...).

Il n'y a aucune démarche préalable à accomplir pour obtenir cet avantage fiscal. Il suffit d'adresser à l'URSSAF, tous les trimestres, le décompte du nombre d'heures et le salaire horaire de la personne employée. L'URSSAF se chargera de faire les feuilles de paie et le compte des cotisations sociales et de l'envoyer dans la famille pour réglement.

Exemple : une personne retraitée avec un revenu mensuel de 8.300 F qui emploie une aide quatre heures par semaine à 50,26 F de l'heure, soit un coût annuel de 10.454 F, charges comprises.

Revenu net mensuel, 8.300 F ; revenu imposable, 6.000 F ; impôt annuel, 9.764 F ; réduction d'impôt, 4.652 F, impôt à payer, 5.112 F.

La simplification des déclarations sociales.

A partir du 1er janvier 1992, l'employeur ne déclarera, chaque trimestre, que le salaire horaire et le nombre d'heures travaillées. L'URSSAF calculera le montant des cotisations et retournera une déclaration nominative préétablie à l'employeur. L'URSSAF percevra les cotisations et les redistribuera entre les caisses.

Elle s'appuiera notamment sur le développement du réseau associatif. Le bénéfice de la réduction d'impôt sera ouvert également aux associations sans but lucratif. Seront concernées, les activités de ces associations, consacrées à l'aide ménagère ou familiale, la garde d'enfant, l'assistance aux personnes âgées, handicapées... Le dispositif donnera le droit à ces associations d'embaucher des salariés pour les mettre à disposition, d'exercer une fonction de rapprochement entre les offres et les demandes d'emploi émises par les employeurs et les salariés. Elles bénéficieront de l'exonération à l'embauche du premier salarié.

Chrystie Lipani

... EN BREF...

■ Le projet de loi renforçant la protection des consommateurs a été adopté par le Sénat.

■ Les expulsions de locataires seront légalement interdites du 1er novembre au 15 mars 1992, sur tout le territoire français. Sursis non applicable aux squatters.

■ Le retrait du permis n'est pas assurable s'il fait suite à une conduite en état d'ivresse, un homicide ou un délit de fuite. Les compagnies d'assurance qui lancent ce produit fourniront un chauffeur aux conducteurs privés de permis (entre 1.000 et 4.500 F par an). Le secrétaire d'Etat aux Transports, Georges Sarre, conteste cette disposition, estimant qu'elle "introduit un système de répression à deux vitesses".

■ Les Renseignements généraux ne pourront plus mentionner dans leurs fichiers ni origine raciale, ni opinions (politiques, religieuses, philosophiques) ni appartenance syndicale. Etes-vous fiché aux RG ? Pour le savoir : CNIL, 21 rue Saint-Guillaume, 75007 Paris.

PETITES ANNONCES ☎ 45 56 78 57

● *Ville de Montluçon* ●
(Allier) 50.000 hab.

recrute d'urgence pour sa médiathèque

Un bibliothécaire 1ère catégorie

Chargé au sein de la division Culture-Sports de la direction de cet équipement comprenant une section adultes, une section jeunesse, une discothèque, un bibliobus, un fonds précieux...

MISSIONS

→ Encadrement de 25 agents
→ Gestion techn. et budgétaire
→ Poursuite de l'informatisation de la bibliothèque
→ Organisation d'actions de développement de la lecture (quinzaine du conte, salon du livre, actions contre l'illéttrisme...) en concertation avec les acteurs de la vie culturelle municipale

PROFIL

→ Licence + C.A.F.B.
→ Bonne capacité relationnelle
→ Intérêt pour l'organisation et l'informatique
→ Expérience exigée

Adresser candidature + CV à

M. le Député-Maire - BP 238
03109 MONTLUCON CEDEX
☎ 70.05.00.16, poste 1700

Ville de La Roche-sur-Yon (Vendée) 50.000 habitants

recrute
CHARGE DE MISSION H/F

● Placé sous la responsabilité du directeur de cabinet, il sera, en particulier, chargé des dossiers pour les élus du groupe socialiste.

● Ce collaborateur doit être motivé, disponible, et avoir l'esprit d'initiative tout en étant doté d'une capacité à bien rédiger.

Possibilité de recrutement par voie de mutation, de détachement, ou selon la procédure contractuelle.

Poste à pourvoir immédiatement.

Adresser candidature et CV à

M. le Maire - Hôtel de Ville,
Cabinet du Maire - BP 829
85021 La Roche-sur-Yon Cedex

▼ **SAVOIE** ▼
Au pied des pistes

Adh. PS, loue gîte rural, 4 pers., RdC plein sud, stations Le Corbier-Toussuire.
Disponibilités 4/1 → 22/2 et 7/3 → 4/5
- 10% aux lecteurs de "Vendredi".
☎ 79.59.96.14 (le soir de préf.)

... LE DESSIN DE LA SEMAINE ...



BLOC - NOTES

Claude Estier

16 octobre
La constitution des listes de candidats pour les élections à la proportionnelle n'est jamais facile, surtout quand on pressent qu'il y aura moins d'élus que de sortants. L'exercice auquel se livre ce soir le bureau exécutif du Parti pour les régionales de mars prochain ne peut donc satisfaire personne. Je ne prends cependant pas mon parti du fait, qu'une fois de plus, le quota féminin ne sera pas respecté et, surtout, qu'un marchandage peu glorieux ait abouti à écarter simultanément les deux seules femmes ministres qui briguaient une tête de liste : Elisabeth Guigou dans le Vaucluse et Véronique Néiertz en Seine-Saint-Denis. C'est pourtant bien chez les électrices que le PS a recueilli ces dernières années la majorité de ses voix !

19 octobre
Edith Cresson s'en mêle enfin, mais je n'arrive pas à comprendre comment le gouvernement a géré jusqu'ici le conflit des infirmières. Fallait-il vraiment, avant d'engager une négociation, les laisser camper pendant une semaine devant le ministère de la Santé puis, comble de l'absurde, faire donner des canons à eau et des grenades lacrymogènes contre leur cortège pacifique, le tout alimentant d'images ravageuses les journaux de toutes les chaînes de télévision ? Chacun peut comprendre qu'il n'est pas possible, faute de moyens, de satisfaire les revendications de toutes les catégories sociales. Mais l'argent n'est pas tout. Il y a autre chose qui s'appelle la considération.

20 octobre
Lu et entendu ce week-end. Alain Juppé, dans "Paris-Match" : "Quelques-uns de nos amis seraient mieux inspirés de ne plus dire n'importe quoi dans un sens ou dans un autre. Tout ça, c'est du spectacle, du guignol." On demande des noms !
Bernard Bosson, le nouveau secrétaire général du CDS, se prononce, à France-Inter, pour un seul septennat présidentiel car "quatorze ans, c'est trop long". Surtout pour ceux qui attendent !
Jean Bothorel, dans "Le Figaro Magazine" (qui ressemble de plus en plus à un tract de luxe contre François Mitterrand) affirme que le président de la République "a élevé le reniement au rang d'un art". Ce personnage était, il y a dix ans, rédacteur en chef du quotidien "Le Matin". En matière de reniement, il s'y connaît !
Maurice Papon, malmené par Jean-Pierre Elkabach sur la Cinq. Pour lui, les morts algériens d'octobre 1961 à Paris n'ont pas plus d'importance que les juifs qu'il livrait aux Allemands à Bordeaux, vingt ans plus tôt. Il a la conscience tranquille et il se considère même comme "l'homme le plus persécuté de ce siècle, avec Dreyfus". Il faut le faire ! Guy Bedos, à "7 sur 7" : "Giscard et Poniatowski ont pris cent ans en dix ans." C'est bien dit !

21 octobre
Je ne sais pas si la conférence de Madrid aboutira à un règlement pacifique entre Israël et les Palestiniens ou, plus précisément, combien de temps il faudra pour y parvenir. Mais un processus historique est enfin engagé, sans doute irréversible, et que l'on doit d'abord, reconnaissons-le, à l'obstination du secrétaire d'Etat américain James Baker. Combien d'allers et retours lui a-t-il fallu avant de convaincre Itzhak Shamir d'aller s'asseoir à la table de la négociation ! Il ira, certes, sans enthousiasme, et en menaçant à chaque instant de se retirer, mais il a fini par comprendre qu'il n'a pas d'autre issue sachant bien qu'en Israël même, s'il y a un certain nombre d'irréductibles derrière Ariel Sharon, la grande majorité de la population aspire à la paix. Quant à la présence ou non de l'OLP, c'est un faux débat : imagine-t-on que les délégués palestiniens seraient venus à Madrid s'ils n'avaient eu l'aval de Yasser Arafat ?

VIRGIL TANASE

L'Amérique, bombe à retardement ?

Comme du XIXe siècle, dont on dit qu'il commence un peu avant 1800 et finit un peu après 1900, l'année 1992, 500e anniversaire de la découverte du nouveau monde, a commencé déjà. Jacques Attali, n'y va pas par quatre chemins et intitule *"1492" (1)* un long télégramme de quelque 350 pages destiné à nous annoncer l'heureuse nouvelle d'un nouveau-né : *"le continent-histoire"*. Carmen Bernand et Serge Gruzinski, auteurs d'une importante *"Histoire du Nouveau monde" (2)*, s'empressent de consacrer un chapitre à ce fameux 1492 : "Année décisive, année de tous les départs et de tous les dangers." Et ce n'est certainement pas un hasard si on réédite l'excellente biographie de Christophe Colomb que Jacques Heers avait publiée il y a une dizaine d'années.
Les ouvrages de Jacques Attali me font penser à ces mathématiciens de génie qui éblouissent par des démonstrations à partir d'axiomes dont c'est à nous d'établir s'ils sont ou non acceptables. Le jeu de l'intelligence, la brillance du discours sont, néanmoins, captivants, et on se laisse prendre au spectacle quitte à découvrir, à la réflexion, que ce n'était qu'un feu d'artifices.

1992 est le 500e anniversaire d'une Europe qui a, soudain, la conscience de son identité.

Dans *"1492"*, Jacques Attali tente de prouver qu'avec cette ouverture vers des mondes inconnus, l'Occident européen remplace l'idée d'un monde fini par celle d'un autre, en transformation : "Cette année-là, écrit-il, apporte d'abord l'éclatante démonstration de quelque chose de bouleversant pour les contemporains : le nouveau est possible ; le monde n'est plus condamné à l'infinie répétition du même ; la quantité de richesses disponibles n'est plus finie ; créer ne suppose plus nécessairement détruire... 1492 rend donc tangible une idée autour de laquelle beaucoup tournèrent depuis longtemps, sans oser vraiment la formuler, celle de progrès."
Dans cette brèche ouverte vers l'avenir s'enfonce une Europe convaincue de ses valeurs, de sa "mission" civilisatrice. La découverte du nouveau monde et le débat intellectuel qu'elle déclenche "consacrent la vocation à l'universalité des valeurs chrétiennes et occidentales", notent Carmen Bernand et Serge Gruzinski, obligés, de ce fait, à occuper la moitié de leur ouvrage avec des histoires très européennes. Face à cette manière tellement floue qui est le début de la colonisation de l'Amérique, les deux auteurs se trouvent dépourvus de méthode. Leur propos, partant, pour ce qui est des habitants de cette partie du monde avant leur "découverte", plutôt des mythes que de l'archéologie, a davantage le ton du roman que celui d'une recherche ; le lecteur se perd dans une matière foisonnante, il est vrai, mais à l'intérieur de laquelle, justement, le parti aurait été de trouver des lignes de force, des principes d'ordonnance, des hiérarchies à même d'organiser la masse envahissante des événements.
C'est ce qui assure, me semble-t-il, la réussite exemplaire, dans un genre, il est vrai, quelque peu différent, de Jacques Heers. Dans *"Christophe Colomb" (3)*, l'information est constamment filtrée par une rigueur scientifique qui transforme le débat historique en drame policier. Le paysage mondial, au milieu duquel chemine le destin de Christophe Colomb, est construit avec une minutie qui ne nous fait pas perdre de vue l'architecture. Enfin, le personnage lui-même est attachant dans son exemplarité, son itinéraire épousant celui d'une époque : "Le destin de Colomb n'a rien d'extravagant ni de fantaisiste, écrit Jacques Heers. Christophe Colomb fut le courageux et merveilleux artisan d'un projet, d'une idée floue, certes, imprécise, mais qui s'imposait pourtant à de nombreux savants et érudits."
1992 est donc le 500e anniversaire d'une Europe qui se trouve, qui a, soudain, la conscience de son identité. Jacques Attali en fait l'idée maîtresse de son ouvrage pour conclure qu'en même temps s'amorce une bombe à retardement. Comme toujours dans ce monde, une chose qui naît porte en soi le germe de sa destruction. Où en sommes-nous de ce point de vue ? C'est une autre question à laquelle on réfléchira peut-être en 1993.


▲ *L'une des répliques de la "Santa-Maria", bateau amiral de la flotte de Christophe Colomb.*

1. Fayard, 380 p., 120 F.
2. Fayard, 768 p., 190 F.
3. Hachette, 390 p., 150 F.



Lille à l'heure espagnole

Lille se met au rendez-vous universel. Le festival qui vient de commencer s'intitule "Hispanica", prélude à la grande année espagnole 1992 : Jeux olympiques de Barcelone, Exposition universelle de Séville et 500e anniversaire de la découverte de l'Amérique. C'est d'ailleurs un sourire en coin de l'histoire : en 1492 -et pour près de deux siècles encore- Lille et la Flandre étaient espagnoles. Ce n'est qu'en 1667, que Louis XIV en personne, faisant valoir les droits de son épouse Marie-Thérèse à une part de l'héritage d'Espagne, dirigea le siège de Lille pour obtenir bon droit et pénétra triomphalement dans la ville au bout de neuf jours seulement.

Pendant plus d'un mois, Lille va donc se mettre à l'heure espagnole. Le programme est riche et attrayant.

Un moment fort et qui fera constraste sera constitué par la semaine flamenca, la première du genre dans les pays du Nord : danse (Lille, le 9/11 ; Tourcoing, 11 ; Maubeuge, 12) ; cinéma (Lille, 10) ; chant flamenco (Douai, 13 ; Lille, 15) ; fiesta flamenca (Villeneuve-d'Ascq, 16).

Les musiques du siècle espagnol seront restituées par Jordi Savall (Lille 24 et 25/10) ; la guitare classique sera présente (La Madeleine, 27/10 ; Lille, 18/11 ; Armentières, 22). Ainsi que de grandes voix : Julia Migenes (Lille, 29/11), Cecilia Bartoli (Lille, 14/11). Daniel Mesguich lira des textes de Borges (Lille, 16/11). Federico Garcia Lorca sera évoqué (Lille, 22/11 ; Arras, 26). L'Orchestre national de Lille donnera un concert de musique espagnole (Lille, 25/11). La Grande Ecurie et la Chambre du Roy interprétera un inédit : la "Missa hispanica", de Michaël Haydn (Tourcoing, 30/10, Lille même jour).

Le cinéma hispanique sera à l'affiche à Villeneuve-d'Ascq, Armentières, Cambrai et Calais. Enfin, la célèbre série de gravures "Les Caprices", de Goya, quitteront le musée de Lille et seront présentées à l'Hospice Comtesse jusqu'au 30 décembre.

J.G.

Jusqu'au 30 novembre.
☎ 20.52.74.23

CINEMA

"Jusqu'au bout du monde"

1999. Une explosion nucléaire menace le monde. De hold-up en espionnage, une course poursuite et une histoire d'amour s'engagent entre Claire (Solveig Dommartin) et Trevor (William Hurt). Dix-sept pays seront traversés dont la France, les Etats-Unis, l'Allemagne, le Japon et, surtout, l'Australie. Là, une région désertique, paraissant au bout du monde, a inspiré le titre du film.

Wim Wenders y pensait dès 1977, et a préparé ce film avec Solveig Dommartin depuis 1984. Fable métaphysique dont les trois thèmes : la fiction, le voyage et l'acte de voir conduisent à cette réflexion sur le cinéma et les images vidéo, amorcée dans "Carnets de notes sur vêtements et villes", mais qui va bien plus loin, puisque les images vont rendre fou. Réflexion également sur les angoisses contemporaines, peur de ces images, de l'argent, du nucléaire. Wim Wenders ("Alice dans les villes", "L'Ami américain" et, plus récemment, "Paris Texas" et "Les Ailes du désir"), chez qui le voyage est un thème constant, réalise, cette fois-ci, la synthèse de ses œuvres précédentes. Avec ce film d'action, ce qui est inhabituel chez lui, il nous tient en haleine de bout en bout. Même durant les curieuses expérimentations sur la perception visuelle d'une aveugle (Jeanne Moreau), ou les tentatives d'enregistrement des images du rêve. C'est aussi une protestation contre l'inflation technologique et l'agression de la vidéo qui envahit le monde. Paradoxe ! Wenders participe lui-même à cet envahissement puisque c'est au moyen d'images vidéo qu'il nous séduit. Les dernières, superbes, évoquent irrésistiblement la peinture.

C.P.

▼ *Jeanne Moreau.*



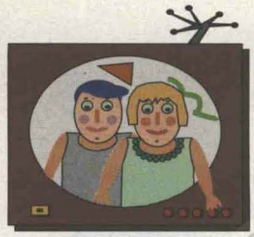

TV

JOACHIM

Retenez ce nom, inscrivez-le sur vos tablettes : Joachim Lombard, vedette de "La Maison vide", téléfilm de Denys Granier-Deferre (A2). Un téléfilm qui n'arrive pas toujours à éviter le manichéisme (les bons sont merveilleusement et sublimement bons et les salauds, dès la première image, affichent des gueules de salauds) mais qui tranche sur la médiocrité insupportable d'une télévision qui, depuis longtemps, oublie la création. Cette histoire d'adolescents plongés dans la France profonde de l'Occupation rappelle celle des enfants d'Izieu envoyés à la mort par l'immonde Klaus Barbie mais aussi, souligne que, pour les affaires de basse police, les nazis pouvaient compter sur des Français au zèle sans faille. Le milice fanatisée exécutait. Pétain, Laval et les autres allaient au devant des volontés d'Hitler. Heureusement, il y eut quelques M. Rigal faisant l'impossible pour sauver des gamins juifs... "La Maison vide", dominée par Joachim Lombard, -gamin, il joua dans la troupe de Marcel Maréchal-, restera dans notre souvenir comme celui de la naissance d'un nouvel acteur.

Professeur au Collège de France, auteur de livres pertinents même si le peuple, le bon peuple, est un peu trop absent de sa dernière production, administrateur général de la Bibliothèque nationale, Emmanuel Le Roy Ladurie a fait, dans "Nulle part ailleurs" (Canal+) une étonnante confidence : il est le seul de sa génération (François Furet, Pierre Nora, etc.) à ne pas se teindre les cheveux ! Il commente, aussi, avec une discrétion un peu excessive, l'actualité.

Edgar Morin, invité de "La Marche du siècle" (FR3), est vraiment curieux de son temps. Il sait se mettre aux marges des idéologies pour faire du Morin. Il a écrit sur de nombreux sujets (avec deux bouquins passionnants sur "Les Stars" et "La Rumeur d'Orléans") sans jamais perdre une extraordinaire curiosité. Certes, Edgar Morin demande parfois un effort de lecture quand il édifie le morinisme, mais il sait se faire écouter, avec Jean-Marie Cavada en meneur de jeu.

Pourquoi PPDA, quand il présente "Ex Libris" (TF1), manque-t-il à ce point de naturel et donne-t-il toujours l'impression de ne pas s'être imprégné de ses lectures ?

Youssef Chahine, cinéaste égyptien de talent, n'a pas réussi à donner une image forte du Caire car, pour sa séquence dans "Envoyé spécial" (A2), il a entassé les clichés avec une douteuse frénésie. Le Caire attend toujours son héraut. Les séquences sur "la mafia des capucins" et "la guerre des seringues" firent oublier ce fâcheux détour dans la capitale égyptienne.

P.Y.

Georges Brassens

"Je suis anarchiste au point de toujours traverser dans les clous afin de n'avoir pas à discuter avec la maréchaussée." "Les nouilles ne nourrissent pas aussi bien qu'on le prétend chez les mangeurs de canard farci."

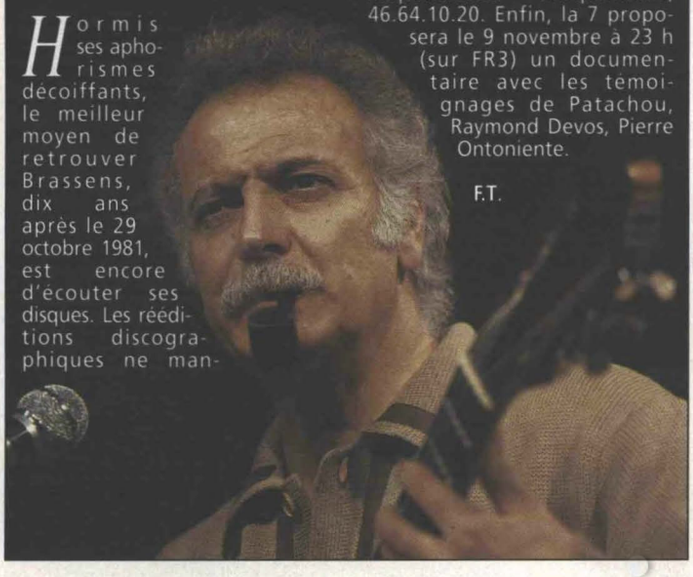

Hormis ses aphorismes décoiffants, le meilleur moyen de retrouver Brassens, dix ans après le 29 octobre 1981, est encore d'écouter ses disques. Les rééditions discographiques ne manquent pas. Quant aux biographies, elles sont légion. Parmi cette flopée d'hommages, citons les biographies de Pierre Berruer ***"Georges Brassens"*** *(Presses de la Cité, 225 p., 90 F)* ; Thierry Sechant et Marc Robine, ***"Georges Brassens, histoire d'une vie"*** *(Fixot 300 p., 119 F)* ; ***"L'Intégrale"*** *(193 titres. Philips, 836309-2)* ; ***"Merci Monsieur Brassens"***, *(Sélection Reader's Digest, 5 CD, 449 F)*, par correspondance uniquement, 46.64.10.20. Enfin, la 7 proposera le 9 novembre à 23 h (sur FR3) un documentaire avec les témoignages de Patachou, Raymond Devos, Pierre Ontoniente.

F.T.

■ REVUE DES REVUES ■

"Les Temps modernes" *(n° 542, 52 F). Caroline Alexander dans un texte à la terrible sérénité évoque unedescente aux enfers.*

"La Nouvelle Revue française" *(n° 46, 54 F). Une correspondance André Gide-Jean Schlumberger, à l'aube du siècle, pour le bonheur de la littérature.*

"La Nouvelle Revue socialiste" *(n° 14, 50 F). Un ensemble consacré aux "transitions démocratiques au Maghreb" permet de se mettre les idées en place.*

"Revue politique et parlementaire" *(n° 654, 70 F). Un dossier substantiel sur "la justice et l'Etat".*

"Raison présente" *(n° 100, 75 F). Un spécial pour le centième numéro, avec un article pertinent de Jean Boussinesq sur le pape.*

"Revue de la Bibliothèque nationale" *(n° 41, 90 F). Frédéric Lefebvre scrute l'attitude des socialistes sur l'encylique "Rerum novarum" et Maurice Braud étudie l'expérience de "La République moderne" (1944-1948).*

"Mots" *(n° 28, 80 F). Une suite d'articles solides sur le thème "orthographe et société". Percutant !*

P.Y.

... EN BREF...

■ **Abbado abandonne Vienne. Le chef italien, âgé de 58 ans, renonce, pour raison de santé, à la direction musicale de l'Opéra de Vienne. Claudio Abbado se consacrera désormais exclusivement à la direction de l'OP de Berlin qui l'avait élu, en octobre 1989, à la mort d'Herbert Von Karajan.**

■ Les "Gurre-Lieder" de Schönberg sont très rarement donnés. Ce gigantesque oratorio profane demande un effectif instrumental exceptionnellement nombreux. Les "Gurre-Lieder", aboutissement de la musique allemande du XIXe siècle, seront dirigés par Kent Nagano au Corum de Montpellier, les 1er et 2/11, à l'auditorium Maurice-Ravel de Lyon, les 5 et 7 et à Paris, au Châtelet, le 9.

■ **Le concert de Miles Davis du Zénith (1989) sera présenté le 4/11 par Philippe Adler dans "Jazz 6", sur M6. De son côté, le mensuel "Jazz magazine" publie un numéro hors série de 38 pages sur le trompettiste.**

■ Après quinze années de bons et délirants sévices, le Grand Orchestre du Splendid ("Macao", "La Salsa du démon"...) fait la fête au Daunou, à Paris, avec un spectacle intitulé "Couac". ☎ 42.61.69.14 Excellente occasion de s'amuser en attendant une compilation rétrospective pour la mi-novembre.

■ **Marc'O est de retour : 1966 "Les Idoles", pièce musicale, film à succès, c'était lui. Il y révélait de jeunes talents : Bulle Ogier, Jean-Pierre Kalfon, Elisabeth Wiener, Pierre Clémenti. Revoici Marc'O, après douze années en Italie, quatre autres jeunes aventuriers à ses côtés et un nouveau spectacle musical, "Chaos 91", un regard sur les années écoulées. L'Européen → 24/11. ☎ 43.87.29.89**

■ Filip Forgeau, 23 ans : histoire d'un jeune homme pressé. A 17 ans, se fait jeter de la rue Blanche et part aux USA. De retour en France, reçoit une bourse d'auteur à l'écriture au Centre national des Lettres. Est bien reçu par Daniel Mesguich, qui lui confie l'adaptation et la mise en scène des "Souffrances du jeune Werther". Aujourd'hui, Filip Forgeau, a écrit sa deuxième pièce, "Le Dealer", qu'il monte et joue au théâtre de la Main d'or, à Paris. → 10/12. ☎ 48.05.67.89

"Les Paravents" à Marseille

Marcel Maréchal avait une vingtaine d'années. C'était en juillet, au début des années 60. Il lisait "Le Miracle de la rose" et découvrait le verbe de Genet, qui l'incendia pour la vie. Sur le pont du bateau qui l'emmenait à Alger, Maréchal passa toute la traversée, rivé aux aventures d'Harcamone, aux enfants-rois de la colonie pénitentiaire. Il en oubliait le soleil meurtrier et se paya une insolation qui le conduisit pour une semaine de fièvre virulente à l'infirmerie. "C'est ainsi, explique-t-il plaisamment, que j'eus, pour toujours, Genet dans la peau."

Voici qu'aujourd'hui Marcel Maréchal met en scène Jean Genet dans son théâtre. Monter "Les Paravents" à Marseille, dit-il, n'est pas, on s'en doute, un acte innocent. Marseille "porte de l'Orient" ! Marseille transit ! Marseille chaude et violente ! Marseille fille à voyous ! Marseille, tais-toi ; Marseille, tu cries trop fort. Eh bien non, cette fois encore, avec Genet, Marseille, par le truchement de sa Criée au nom prédestiné, proférera haut et fort la parole poétique."



Jean Genet, photographié par Jean Marais. ▶

La pièce, écrite entre 1956 et 1958, avait été créée en 1961 à Berlin Ouest. Puis un peu partout en Europe : Londres, Stockholm, Vienne. En France, il fallut attendre 1966, quatre ans après la fin de la guerre d'Algérie, pour que Jean-Louis Barrault puisse la présenter à l'Odéon, dans une mise en scène de Roger Blin.

On se souvient du tumulte : l'OAS envoya des commandos, les paras envahirent l'Odéon, la presse de droite se déchaîna, André Malraux dut intervenir à l'Assemblée nationale.

L'action des "Paravents" se déroule en Algérie. Mais les colons portent des noms aussi bien hollandais ou anglais que français. L'Algérie est, pour Genet, le lieu métaphorique de toutes les terres colonisées et la guerre d'Algérie, la métaphore de toute l'aventure coloniale européenne.

J.G.

Théâtre de la Criée. Du 5/10 au 20/11. ☎ 91.54.74.59

post-scriptum

SEBASTIEN JAPRISOT
"Un long dimanche de fiançailles"

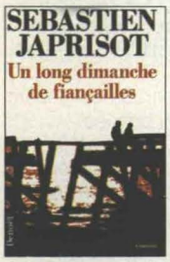

Tous les livres de Japrisot ont été portés à l'écran : "L'Eté meurtrier", "Adieu l'ami", "La Passion des femmes"... Mais on ne s'en souvient qu'à la dernière page de celui-ci quand, les yeux embués, il faut revenir à la réalité et sortir du livre d'images.
On connaît le savoir-faire de Japrisot, sa manière de captiver ou plutôt de capturer : l'histoire s'approprie le lecteur, ni plus ni moins, et le conduit jusqu'à a un aboutissement fatal et, d'ailleurs, souhaité. Commencé en 1916, ce long dimanche s'étale sur huit ans. Il débute dans l'horreur de la plus terrible des guerres et ne finira jamais : ceux qui en reviennent y ont perdu leur nom, la raison et leur âme.
Denoël, 370 p., 125 F.

PHILIPPE SOLLERS/MARTIN VEYRON
"Portrait d'un joueur"

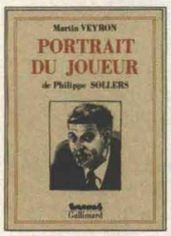

Le mariage (littéraire) de Sollers et de Veyron était inévitable. Par l'entremise du "Portrait d'un joueur" et de cette collection dont le mécanisme est de proposer à un dessinateur d'illustrer un texte connu.
Demander à Martin Veyron, spécialiste de l'amour dessiné, d'illustrer "librement" l'expérience érotique très singulière du "Portrait d'un joueur" ne pouvait décevoir. Les amateurs seront ravis. Sollers, on ne sait pas. Il paraît qu'il a "apprécié le résultat". Lequel des deux, en fait, a le plus de culot ? Quoiqu'il en soit, le principe de cette collection, fonctionne, ici, à fond.
Gallimard-Futuropolis, 196 p., 132 F.

BORIS VIAN
"Œuvres"

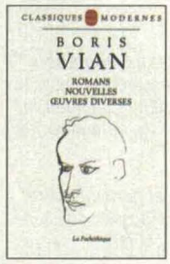

Le "Livre de poche" s'habille. L'illustre label, auquel nous devons tant de découvertes, à commencer par les romanciers américains du siècle, lance une collection de référence : "La Pochothèque". Légèrement plus grande que le format connu, couverture toilée, reliure souple, beau papier, elle commence par des intégrales, (Kafka, Giraudoux) et inaugure avec Boris Vian.
Sont réunis ici romans (y compris ceux signés Vernon Sullivan), nouvelles, poèmes, théâtre, chansons, textes sur le jazz. Gilbert Pestureau, qui présente cette édition, raconte Boris Vian, détaille le style, analyse l'inspiration et s'attache beaucoup à soupeser son système de valeurs et à mesurer son influence littéraire et philosophique.
Livre de Poche-Pochothèque, 1.340 p., 140 F.

CHRISTIAN PINEAU/ CHRISTIANE RIMBAUD
"Le Grand Pari"



Ce grand pari, c'est celui de l'Europe. L'Europe unie est un rêve aussi vieux que l'Europe elle-même. Aujourd'hui sa construction apparaît comme un moyen de réaffirmer une identité qui semblait se diluer. Mais "son ambition est surtout de trouver des solutions aux problèmes fondamentaux de notre époque." Un grand dessein, donc, assorti de quelques considérations prosaïques.
Ministre socialiste des Affaires étrangères de 1956 à 1958, Christian Pineau, qui signa pour la France les traités de Rome, et l'historienne Christiane Rimbaud relatent la longue gestation de l'Europe. Celle-ci demandait un enthousiasme et une volonté politique dont on a oublié la vigueur.
Fayard, 364 p., 120 F.

Hachette / le dictionnaire couleurs

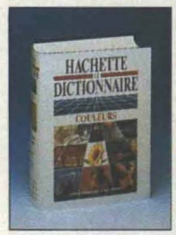

Illustré largement, imprimé lisiblement et plein d'astuces pratiques telles les pages services, le dictionnaire Hachette couleurs apparaît agréable à utiliser, voire à feuilleter.
1.808 pages d'informations mises à jour très récemment (Edith Cresson y entre comme premier ministre) composent la quatrième version de ce "Dictionnaire de notre temps" indispensable pour toute la famille dans toutes ses activités. Lourd mais beau et bien utile.
Hachette, 1.808 p., 250 F.

VIVALDI
"Musique sacrée"



Vivaldi doit se retourner dans la tombe où il gît depuis 250 ans exactement : on célèbre tellement le 200e anniversaire de la mort de Mozart que son propre quart de millénaire passe complètement inaperçu !
De Vivaldi, on connaît surtout les compositions instrumentales. Mais il a également écrit une musique vocale, généralement religieuse, intéressante. En témoignent deux disques de l'Orchestre de chambre du Concertgebouw, dir. Vittorio Negri. Interprétation alerte, claire, sur des instruments modernes. Deux très belles voix : Margaret Marshall, acrobatique, et Jochen Kowalski, à l'aise et chaleureux.
Philips, 2 CD, 432088/091, 97'34", 125 F chacun.

KRYSTIAN ZIMERMAN
"Liszt"



La sonate en si mineur de Liszt est une des œuvres majeures pour le piano. Le public la bouda en son temps. Mais Brahms, von Bülow, Wagner ou R. Strauss, la mettaient au plus haut. Les pianistes font de même. Et, parmi eux, les plus conséquents ne l'abordent qu'après de nombreuses années de maturation.
Voici Krystian Zimerman, le plus grand pianiste actuel, depuis les disparitions d'Arrau, Kempf et Serkin. Il marie délicatesse et fougue avec bonheur. Mais c'est dans les moments de grande véhémence que Liszt et Zimerman sont le plus à nu, que le pianiste exprime le mieux la protestation du compositeur. Avec quatre autres pièces pour le piano de F. Liszt, dont "Funérailles".
Deutsche Gramophon, 431780, 66'05", 120 F.

CAROLE LAURE
"She says move on"



"Mon amour, tu fais des éclairs. Tu crépites comme un pull en mohair. Tu es trop beau pour être vrai. Tu es trop beau mon geisho." En fin d'album, les japonaiseries hallucinogènes d'Hervé Guibert -ami de passage du couple Lewis Furey/Carole Laure- concluent de belle manière cet album haut en mirages et en douleurs. Féminine apparition dans l'été parisien, aliénation d'un couple qui se déchire au petit matin, fantasmagorique désir d'une nuit qu'on oublie le lendemain.
Avec des accents de Patti Smith ("Power on line") ou de Prince ("Butterfly"), C. Laure offre un peu de son onirisme.
FNAC-music, 592006, 59'09, env. 120 F.

DAVE STEWART
"Honest"



Il y a vingt ans, cet album eût certainement provoqué un délire extatique chez les amateurs de chanvre indien et de chemises à fleurs. Aujourd'hui, les pétales de roses ornant la pochette du second album de Dave Stewart nous rappellent que l'intégrale des Beatles et de Cream est réédité en CD et, qu'à tout prendre... !
Bien sûr, Dave Stewart, en excellent musicien qu'il est, connaît sur le bout des doigts Clapton, Lennon, et veut nous en faire part. Mais, honnêtement, même si cet album n'est ni pire et même plutôt meilleur que d'autres, avouons-lui que nous, nous n'attendons qu'une chose, qu'il se rabiboche avec Annie Lennox et qu'Eurythmics soit.
RCA/BMG, PD 75081, 55'14", env. 120 F.

Agenda

Cinéma

MARCIGNY (71)
Rencontres. 29/10 → 2/11. ☎ 85.25.17.34
ORLÉANS (45)
Journées. 5 → 12/11. ☎ 38.62.45.68
TOULON
Film maritime et d'exploration. 13 → 17/11.

Rock-jazz

PARIS : T. Williams/W. Roney, 27 ; K. Kirkland/J. Gonzales/D. Brown. TLP Déjazet, ☎ 42.74.20.50 ; J. Gourley quartet. 1er et 2/11, Latitudes-Saint-Germain, ☎ 42.61.53.53 ; A. Moreira-Fl. Purim-G. Rubalcaba, 28. H. Bullock-D. Jones, 30 ; Spyro Gira, 31/10 et 1er/11, New Morning, ☎ 45.23.51.41.
PEZENAS (34) : Festival → 3/11. G. Ferris sextet, 27 ; B. Carter, 28 ; C. Haden/C. Escoudé, 29 ; C. Haden et G. Rubalcaba, 31 ; M. Marre quintet, 1er. ☎ 67.98.36.40
*• **The Pogues :** Paris (Elysées-M.), 26/27.*
*• **F.F.F. :** Saint-Brieuc (Festival Artrock), 25 ; Langolen (Ker Opus), 26 ; Brest (Hespérides), 27.*
*• **B. Deraime :** BEAUNE, 25 ; TOULOUSE, 26.*
*• **Moody Blues :** PARIS (La Cigale), 2/11.*
*• **L. Cole :** DUNKERQUE, 30.*
*• **Tin Machine :** PARIS (Olympia), 29 ; (Zénith), 30.*
*• **Steel Pulse & Super John :** LILLE (Aéronef), 28 ; ROUEN (Exo 7), 29 ; PARIS (Zénith), 31 ; LYON (Transbordeur), 1/11.*
*• **Taj Mahal :** TOULOUSE (Bikini), 26 ; BORDEAUX, 28 ; PARIS, 29 ; RENNES, 30.*
*• **W. Sheller :** Tourcoing, 28.*

Classique

AVIGNON
"La Flûte enchantée" (Mozart), dir. P. Bilger. Opéra, 27 → 31. ☎ 90.82.23.44
PARIS
• E. Ax, piano. TCE, 27, 11h. ☎ 47.20.36.37
• S. Mintz, violon et O.S. d'Atlanta, dir. Y. Levi. Pleyel, 28, 20h30. ☎ 45.61.06.30
• K. Jarrett, piano. (Chostakovitch). Gaveau, 29/30. ☎ 49.53.05.07
• E. Istomin, piano. TCE, 30, 20h30.
ROUEN
O.N. de France, dir. E. Inbal (Mahler). Lycée Corneille, 25, 20h. ☎ 35.70.04.07
SETE
Fine Arts quartet. Th., 25. ☎ 67.74.66.97
TOULOUSE
S. Mintz, violon et O.S. d'Atlanta, dir. Y. Levi. H. aux grains, 27, 20h30. ☎ 61.63.18.65
*• **Festival quatuors à cordes.** Fayence (25), Seillans (26), Mons (27), Bagnols (28), Caillian (29), Montauroux (30).*

Théâtre

CAEN
"Anatole" (A. Schnizler), ms J.-Y. Lazennec. Th. d'Hérouville → 21/11. ☎ 31.95.70.19
GENNEVILLIERS (92)
"Comme il vous plaira" (Shakespeare) et "Ajax" (Sophocle). Th. → 3/11. ☎ 47.93.26.30
PARIS
• "Le Temps et la chambre" (B. Strauss), ms Chéreau. Odéon → 14/12. ☎ 43.25.70.32
• "Abraham et Samuel" (V. Haïm), ms E. Bierry. Poche. ☎ 45.48.92.97
• "Caligula" (A. Camus), ms J. Rosny. Théâtre-14. 11/12. ☎ 45.45.49.77
TOULOUSE
"Déjeuner chez Ludwig W." (T. Bernhard), ms J. Rosny. Sorano → 31. ☎ 61.25.66.87

PAGES CULTURE ETABLIES PAR
Jacques Garat (livres - classique)
avec Nicole André (théâtre)
Claude Polak (cinéma)
Frédéric Taddéi (jazz - variétés)
Pierre Ysmal (télévision - revues)

JEAN FERRAT

Chanteur engagé depuis toujours, Jean Ferrat, qui a mis en musique Louis Aragon, Robert Desnos, Federico Garcia Lorca, et écrit des chansons parmi les plus belles, revient avec un nouveau disque*. Tel qu'en lui-même.

"Il y a d'autres choix pour vivre que dans la jungle ou dans le zoo", chantez-vous dans votre nouveau disque. Appelez-vous toujours de vos vœux une autre société "à visage humain" ?
Comment pourrait-on abandonner cette idée ? Ou alors, on redevient des animaux. Il se passe des choses terribles dans le domaine économique, social et culturel. En témoigne le désarroi des gens, l'absence de perspective de groupes sociaux entiers, comme la paysannerie. Le monde capitaliste libéral va vers des contradictions de plus en plus importantes qu'il n'arrive pas à maîtriser. Qu'est-ce que ça va donner ? Peut-être une explosion sociale.

Cette France, que vous peigniez si belle dans votre chanson "Ma France", comment la trouvez-vous aujourd'hui ?
J'ai écrit cette chanson après les événements de 1968, cette révolte sympathique qui a permis des avancées, mais qui a globalement échoué, puisqu'à leur suite, une chambre d'ultras a été élue. J'ai écrit "Ma France" en réaction à une certaine désespérance du peuple français, qui avait rêvé une société meilleure. Quand je chantais : "La France de 36 a 68 chandelles", je pensais que ces événements, qui mettaient en cause des aspirations profondes, ne pourraient pas ne pas avoir, un jour ou l'autre, des conséquences politiques. Le changement a eu lieu effectivement. Reste à savoir ce que nous y avons gagné.

Justement, quel regard jetez-vous sur les dix ans de pouvoir de la gauche ?
Extrêmement critique. Il y a une dérive très grave des valeurs. L'apologie du libéralisme le plus sauvage, de la valeur exemplaire de l'argent, ne peuvent pas ne pas avoir de conséquences. Prenez la télévision, la plus grande entreprise française dans le domaine de l'information, du divertissement, de la culture. Elle a été livrée au pouvoir économique. Le président de la République a donné la 5 à Berlusconi, responsable de la télé-spaghetti, qui avait ruiné le cinéma italien. Ensuite, un ministre de la Culture de droite, au moment des privatisations, a osé justifier la vente de TF1 au nom du "mieux-disant culturel" ! Ceux qui ont vendu ces sociétés ont engagé l'avenir d'entreprises culturelles de façon irresponsable.

Où en êtes-vous de vos rapports avec le PC ?
Mes rapports sont distendus. Je ne suis ni militant, ni adhérent. J'ai des relations d'amitié avec certains membres du Parti.

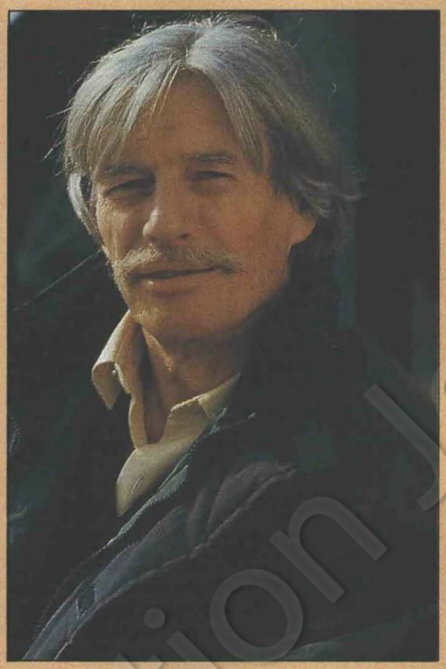

Quand je chantais "La France de 36 a 68 chandelles", je pensais que ces événements devraient avoir, un jour ou l'autre, des conséquences politiques. Le changement a eu lieu. Reste à savoir ce que nous y avons gagné.

Voterez-vous encore communiste aux prochaines élections ?
On verra. Je me détermine par rapport à une politique, et non par rapport aux hommes qui la proposent. Peut-être ai-je tort...

La chute du Mur ne vous a-t-elle pas fait changer ?
Non. Je n'avais pas beaucoup d'illusions sur le communisme à l'Est. Depuis 1956, on savait l'oppression, le mensonge, le Goulag. Ce qui régnait à l'Est, ce n'était ni le communisme, c'est-à-dire une société où il n'y a plus d'Etat, ni le socialisme. C'était une société totalitaire où l'Etat ne dépérissait pas, au contraire.

Le pari de Gorbatchev était un pari formidable. Qu'il l'ait perdu m'inquiète. Je croyais la régénération possible. Finalement, il a fallu se rendre à l'évidence : le corps était trop atteint, la sclérose trop généralisée, l'Etat, le Parti trop bureaucratisés. Le changement n'était plus possible de l'intérieur. Il a fallu le coup d'Etat d'août dernier pour qu'on ne puissse plus en douter.

Croyez-vous toujours à l'idéal communiste ?
Les hommes ne se résigneront jamais à la jungle dans laquelle nous vivons. Je ne crois pas à la fin de l'idéologie communiste. Quand on pense à ce qui s'est passé depuis 1789 : deux royautés et deux empires se sont succédé ; jusqu'à la guerre de 1914, la république, c'était "la gueuse". Il a fallu cent ans pour établir un Etat républicain après la Révolution.

"En France, des Pinochet en puissance travaillent aussi du képi", chantiez-vous. Que pensez-vous des déclarations de Giscard, Chirac sur l'immigration ?
Cette époque est dangereuse. L'histoire nous apprend que, plus il y a de chômage, plus la crise est profonde, et plus les boucs émissaires sont menacés. Toujours les mêmes depuis le début de la civilisation : "les autres", Juifs, Arabes, Noirs, selon les pays.

Vous êtes à la fois auteur et interprète. Que préférez-vous ?
L'écriture est ma substantifique moelle, ce qui fait mon originalité, mon lieu de création. L'interprétation est quelque chose de moins fondamental, plus fugitif.

On a beaucoup stigmatisé le silence des intellectuels. N'y-a-t-il pas aujourd'hui un silence des chanteurs ?
Les chanteurs engagés sont devenus rares. Renaud, dans certaines chansons, et quelques étrangers, Johnny Clegg, par exemple, qui ne gênent personne : la plupart de ceux qui les écoutent ne comprennent pas les paroles. La perte du sens, généralisée, n'épargne pas la chanson. Le bruit, l'image, le son prennent la place du sens. Un phénomène inquiétant. Il faut réaffirmer nos valeurs. Quand on voit la montée en France de l'extrême droite, du révisionnisme, on ne peut pas rester silencieux. Les idéaux de la Révolution française sont loin d'être réalisés. C'est dans les prolongements de cette Révolution qu'on peut arriver à une société plus juste, plus égale, plus fraternelle. Le chemin est encore long.

Propos recueillis par P.J. et C.P.

** Editions Temey.*

MINISTÈRE DE L'
EDUCATION
NATIONALE



Les inscriptions aux concours de recrutement des enseignants des collèges et lycées sont ouvertes du 16 septembre 1991 au 12 novembre 1991 à 17 h.

Pour enseigner renseignez-vous sur 3614 EDUTEL

Profession professeur

Coll. Fondation Jean-Jaurès